

Lutte contre les discriminations Égalité filles-garçons

Ce dossier vise à apporter des éléments de réflexion, des ressources pédagogiques, des outils pratiques à ceux et celles qui souhaitent conduire des actions de lutte contre les stéréotypes, notamment de genre, et les discriminations. De tels projets peuvent être menés aussi bien dans les écoles que les collèges et avec l'appui des coordonnateurs de réseau d'éducation prioritaire.

Ce livret, élaboré par la Mission académique pour l'éducation prioritaire de Paris, été coordonné par Joce Le Breton. Ont collaboré à sa réalisation Geneviève Aubert, Drissia El Boukidi, Jean-Pierre Fournier, Haud Lancien-Guignolet, Sylvie Petit, Alessandra Sobrero, Julie Viard.

Nous remercions toutes celles et ceux qui, dans le cadre de leurs missions, nous ont permis d'enrichir notre réflexion et ce dossier.

Nous vous en souhaitons une excellente lecture.

w *	POINTS DE REPERES	p. 2 - 6
=	QUELQUES ESSENTIELS	P. 7 - 8
inégalites discriminations harcelement stéréntypes préjuges	DU COTE DU LEXIQUE	P. 9 - 10
LE DÉFENSEUR DES DROITS ON HARDOURS	CRITERES DE DISCRIMINATION	P. 11 - 12
Total Control of the	REFERENCES OFFICIELLES	P. 13 - 18
	ASSOCIATIONS ET RESSOURCES	P. 19 - 28
Tage]	FICHES THEMATIQUES	P. 29 - 44
Action!	DU COTE DES RESEAUX	P. 45 - 48

Vous pouvez télécharger l'ensemble du dossier ou chacune des parties suivantes :

- Points de repères ; Quelques essentiels ; Du côté du lexique ; Critères de discriminations
- Références officielles : Associations et ressources
- Fiches thématiques ; Du côté des réseaux



POINTS DE REPERES

De nouvelles interrogations pour l'École

Depuis les années soixante-dix, de nombreux travaux de recherche ont mis en évidence un échec scolaire massif des élèves de milieux populaires. Cet échec des enfants issus de catégories sociales défavorisées n'a pas régressé et ce malgré les politiques mises en œuvre, qu'il s'agisse de la politique d'éducation prioritaire ou de la politique de la ville. Ces constats ont été confirmés par les récents résultats de la DEPP et des études internationales comme PISA: « La France est aussi le pays de l'OCDE le plus inégalitaire dans le sens où la performance est la plus fortement corrélée avec le niveau socio-économique et culturel des familles »¹.

Ces inégalités sociales de réussite viennent aujourd'hui rencontrer la question des parcours scolaires des élèves issus de l'immigration, notamment maghrébine et sub-saharienne, dont les parents appartiennent pour la plupart à des milieux socio-économiques défavorisés. La difficulté récurrente de l'école française à faire réussir les élèves qui en sont le plus éloignés socialement rejoint ainsi la **question des discriminations ethno-raciales**. A Paris, les réseaux de l'éducation prioritaire et les territoires de la politique de la ville, principalement implantés dans l'est parisien, témoignent de cette double problématique.

De façon plus récente, les **différences de parcours scolaires entre filles et garçons** font également l'objet d'interrogations. Ainsi, si les filles réussissent mieux que les garçons avec de meilleurs résultats en primaire, un moindre redoublement, des taux de réussite au DNB et au baccalauréat plus élevés, elles choisissent cependant des options très différentes des garçons avec notamment une faible orientation vers les filières scientifiques et techniques ou vers l'enseignement professionnel². Ceci produisant le paradoxe d'une meilleure réussite scolaire et universitaire des filles et des femmes mais d'une insertion et de situations professionnelles globalement moins favorables³.

Les questions relatives aux discriminations trouvent ces derniers temps un écho de plus en plus large, dans la société en général mais également à l'intérieur de l'institution scolaire. Les inégalités femmes-hommes font l'objet de politiques publiques spécifiques. L'attention portée à ces phénomènes d'injustice sociale constitue une **nouvelle forme de lecture des inégalités sociales**, historiquement structurées en France sur le concept de classes sociales.

Ces analyses viennent donc rencontrer les critiques plus anciennes faites à l'École sur ses difficultés à faire réussir l'ensemble des élèves qui y sont scolarisés. L'école française se trouve ainsi confrontée à un certain nombre de défis qui mêlent de façon complexe, voire confuse, les problématiques de discrimination, de genre, de justice sociale, d'égalité des places, d'égalité des chances. Il ne s'agit pas d'un phénomène passager mais d'interrogations sur lesquelles notre système ne peut faire l'impasse. Et ce d'autant plus qu'en France, l'enjeu de la scolarisation pèse énormément sur les possibilités d'insertion et de réussite professionnelles et sociales, tout au long de la vie.

Les équipes des écoles et collèges de l'éducation prioritaire sont, de par leur expérience quotidienne, en prise directe avec ces questions vives de notre société. Questions qui se posent à l'ensemble des personnels qui y exercent à double titre : en tant qu'acteurs du système éducatif et en tant qu'éducateurs ayant pour mission la transmission des valeurs d'égalité et de respect.

¹ Les élèves de 15 ans en France selon PISA 2012 - Note de la DEPP - n° 13.31, décembre 2013

² Filles et garçons sur le chemin de l'égalité – DEPP 2013

³ <u>L'égalité entre les filles et les garçons dans les écoles et les établissements - Rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale - Mai 2013</u>

Les discriminations à l'École : complexité et spécificités

Préjugés et stéréotypes, un fait social partagé

Depuis la loi de 2001, la **lutte contre les discriminations** s'inscrit dans un cadre légal. Le *Défenseur* des droits est l'institution en charge de protéger les droits de chacun et de promouvoir l'égalité. Il définit vingt critères de discrimination dont l'apparence physique, l'appartenance à une ethnie, à une race, une religion, l'orientation sexuelle, le handicap, le sexe, l'origine. Le lieu de résidence, instauré par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 13 février 2014, constitue le vingtième de ces critères. Lorsque des discriminations illégales, se déroulant dans l'espace public, sont avérées elles peuvent faire l'objet de sanctions.

Mais au-delà de ces discriminations juridiques, intentionnelles, le quotidien de chacun est tramé par des représentations, des préjugés, des stéréotypes qui orientent les pratiques, le plus souvent à l'insu des acteurs. Si les discriminations font donc référence à un traitement inégalitaire, à un acte légalement répréhensible, elles se nourrissent de préjugés. Ces préjugés, stéréotypes s'actualisent dans de micro-situations qui peuvent produire, au final, des formes de discriminations qui ne sont que très rarement directes et volontaires. Elles renvoient à des discriminations systémiques qui ont cours tant au sein du système scolaire que dans la société en général. Ces micro-situations peuvent provoquer le traitement inégal et défavorable de certains individus, ou groupes sociaux, en raison de leurs caractéristiques.

Comme tout à chacun, les élèves sont porteurs de stéréotypes, de représentations qui viennent catégoriser le monde, nourrir les relations qu'ils ont entre eux, etc. L'apparence physique, l'appartenance à une religion, l'orientation sexuelle, le handicap, le sexe sont à l'origine de dépréciations, de rejets de certains jeunes, de brimades, voire de harcèlement. Chacun pouvant être, selon les circonstances, les lieux, soit victime soit auteur de discriminations.

Discriminations ethno-raciales et système scolaire

Comme l'attestent les évaluations nationales et internationales, les acquisitions et parcours scolaires des enfants d'origine populaire restent très inférieurs à ceux des enfants socialement favorisés. La difficulté de l'école à faire réussir les élèves de milieux socio-économiques défavorisés renvoie, entre autres choses, aux représentations et niveaux d'attentes que les enseignants manifestent à l'égard «ces élèves-là». L'élitisme scolaire français pénalise fortement et précocement les enfants issus de milieux très modestes qui, de fait, sont aujourd'hui pour une bonne part issus de l'immigration.

Les phénomènes ségrégatifs qui se cumulent tout au long du parcours scolaire tendent à séparer des catégories d'élèves entre des classes, des filières, des établissements ordinaires, ou de prestige, et d'autres qui constituent des espaces dévalorisés ou de relégation. L'orientation en fin de cursus scolaire vers des filières courtes, professionnalisantes, souvent peu valorisantes, qui est essentiellement la réalité de garçons d'origine maghrébine et d'Afrique noire, en est la marque la plus visible. L'école se trouve ainsi interpellée par la question des discriminations ethno-raciales. Mais force est de constater que cette question est extrêmement complexe car les décisions d'orientation prennent en compte divers paramètres. Certains sont internes à l'école : acquis des élèves, représentations et attentes des enseignants, modes de relation avec les parents, offres scolaires, disponibilité des filières, critères et procédures d'affection. Tandis que d'autres lui échappent : relégation territoriale, concentration de population immigrée ou issue de l'immigration, évitement scolaire, autolimitation et autocensure familiale, stages accomplis... Le temps de l'orientation vient révéler, dévoiler des processus ségrégatifs, antérieurs à cet épisode décisif de la scolarité et qui se trouvent aujourd'hui fortement ethnicisés.

Françoise Lorcerie, directrice de recherche au CNRS et spécialiste des politiques d'intégration en particulier dans le domaine scolaire, analyse finement la façon dont jouent, de façon croisée,

sexe, milieu social, immigration et parcours scolaire : « ... les garçons des milieux populaires, entre autres les garçons issus des immigrations non européennes, ont majoritairement des parcours scolaires malheureux, où le faible niveau d'acquisitions se combine à des expériences dégradées. D'autre part, les filles de ces milieux font mieux que leurs pairs masculins – c'est le cas dans toutes les catégories sociales. Mais de plus, les filles d'origine maghrébine échappent plus souvent qu'attendu (au vu de leur classement social) aux parcours les plus mauvais. »⁴. Ainsi, les **stéréotypes ethniques sont très différenciés selon qu'il s'agisse de filles ou de garçons** : les filles issues de l'immigration réussissant globalement mieux que les filles d'origine franco-française. Au « coup de collier » qu'elles fournissent s'ajoute un « coup de pouce » apporté par les enseignants.

Au final, il apparait bien que la scolarité des élèves issus de l'immigration renvoie au cumul de différents processus qui mettent en jeu notamment des fonctionnements ordinaires du système éducatif, des modes de faire pédagogiques, les cultures familiales et juvéniles. Il serait sans aucun doute réducteur d'imputer l'échec scolaire des élèves de « banlieue » à la seule dimension des discriminations ethno-raciales.

Vécu discriminatoire et ethnicisation

Ces phénomènes de relégation constituent une réalité qui a un impact certain sur le ressenti des jeunes issus de l'immigration et leur famille. Les uns comme les autres peuvent faire état d'un sentiment d'injustice, d'un **sentiment de discrimination** en raison de leur origine ethnique. Ce sentiment vient alors influer profondément la perception qu'ils ont de l'école. Une telle lecture ethnicisée des situations scolaires risque devenir le **facteur explicatif de la difficulté à être élève**, à s'approprier les savoirs et comportements scolaires, comme a pu l'analyser Stéphane Bonnery dans son travail de recherche⁵.

Par ailleurs, en réponse aux phénomènes de relégation vécus dans la société, à l'école, certains élèves tendent à développer des affirmations identitaires en référence à leur origine ethnique ou religieuse pouvant conduire à une remise en cause de certains enseignements. Des formes d'expérience partagée de la discrimination allant jusqu'à produire une délégitimation de l'institution scolaire et des professionnels qui y exercent.

Ce **vécu discriminatoire** est renvoyé aux enseignants, aux équipes qui prennent de plein fouet ces accusations, qu'ils estiment infondées, injustifiées au regard de leurs pratiques, de leurs valeurs. Il est sans aucun doute nécessaire de pouvoir décoder ce qui se dit à travers ces accusations : incompréhension des attendus scolaires, réel vécu d'humiliation, importation au sein de l'école d'expériences discriminatoires... Ces charges portées par les élèves, mais également leurs parents, viennent entacher d'une suspicion réciproque les relations école-familles.

La concentration croissante d'élèves de milieux socialement défavorisés dans certaines écoles ou certains établissements impacte l'exercice « traditionnel » des métiers, qu'il s'agisse d'enseignant, de CPE, de directeur, de chef d'établissement, d'assistant social, etc. Lorsque ces élèves sont majoritairement issus de l'immigration non-européenne, il existe un **risque d'ethniciser leurs difficultés scolaires**. Une telle ethnicisation impute la responsabilité des difficultés d'apprentissage ou/et de comportements à la culture d'appartenance, réelle ou supposée, de l'élève et de sa famille. Ces formes d'ethnicisation constituent un enfermement de l'Autre dans une différence, dans des représentations stéréotypées et dévalorisantes. Elles témoignent sans aucun doute des difficultés, pour les équipes pédagogiques et éducatives des lieux les plus ségrégés, à « faire classe » et à « faire école ».

Laïcité

Les **principes de laïcité et de non-discrimination sont fortement imbriqués**. Toute forme de discrimination est contraire au principe de laïcité qui ne nie pas les différences personnelles mais

⁴ <u>Françoise Lorcerie, L'échec scolaire, Ce qu'il dit et ce qu'on lui fait dire - "Après-Demain", Fondation Seligmann, 1er trimestre 2012</u>

⁵ http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/publications/xyzep/les-dossiers-d-xyzep/archives-1/2008-2009/Dossier%2033%20web.pdf

affirme des valeurs communes au-delà des appartenances particulières. Un tel principe exige de réagir face à des comportements contraires aux libertés fondamentales, aux droits des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'école publique est considérée, en France, comme **une institution particulière** qui a la charge d'«élever» les enfants qui lui sont confiés, de les rendre autonomes intellectuellement, d'en faire des citoyens en capacité de décider en conscience. Cette conception de l'école conduit à en faire un lieu neutre, laïque, sans référence aux appartenances des uns comme des autres. C'est au nom de cette conception que les jeunes filles de confession musulmane ne peuvent être voilées dans l'enceinte scolaire.

La charte de la laïcité à l'école, présentée en septembre 2013, rappelle que celle-ci est à la fois garante des libertés individuelles et des valeurs communes d'une société qui dépasse ses différences pour construire ensemble son avenir. C'est une valeur positive d'émancipation et non une contrainte limitative. Elle garantit l'égal traitement de tous les élèves et l'égale dignité des personnes. Cependant, si les principes en sont posés, ils ne sont pas pour autant compris par tous de la même façon. Leur mise en œuvre dans le quotidien des pratiques, qui contraint à répondre dans l'urgence des situations, se révèle bien plus complexe.

Interculturalité

L'institution scolaire française s'est toujours perçue, de par sa tradition républicaine, comme un espace dans lequel l'expression des différences sociales, politiques, culturelles et ethniques n'avait pas sa place. La composition multiculturelle des sociétés actuelles, favorisée par la mondialisation, est une nouvelle donne qui vient interpeller et interroger cette **conception traditionnelle de l'école** et son déni des différences. La réalité du public scolaire, dans certains lieux, nécessite de dépasser une forme de *francocentrisme* et force est de constater que l'école française est encore désarmée face à la diversité culturelle des élèves et des familles.

Si une ethnicisation des relations enseignants-élèves-parents renvoie à des risques de stigmatisation, de dévalorisation de l'Autre, la prise en compte des origines des élèves peut à l'inverse renvoyer à un souci de prise en compte de l'Autre. Il s'agit alors de travailler à partir de particularités pour favoriser un mieux vivre ensemble et un mieux réussir à l'école. Une telle approche est sans aucun doute rendue plus ardue dans des lieux de très grande homogénéité sociale, culturelle, ethnique. Mais conçue dans cette perspective, l'interculturalité constitue alors une ressource, un enrichissement, qui permet de dépasser un certain nombre de stéréotypes sclérosants.

Un élargissement des références culturelles proposées à l'école va de pair avec cette prise de conscience du danger de l'enfermement des cultures dans des représentations figées et stéréotypées, datées, voire folkloriques.

L'égalité filles-garçons et la question du genre

Bien que le sexe soit **un des vingt critères de discriminations** prohibés par la loi, la question de l'égalité femmes-hommes mérite une attention particulière. En effet, la lutte contre les discriminations concerne des groupes minoritaires dans la société, en risque d'être discriminés par les majoritaires. Le terme de « minorités visibles » est d'ailleurs utilisé, notamment dans le cadre des politiques de promotion de la diversité culturelle, ethnique. Or les femmes constituent un groupe majoritaire.

L'égalité filles-garçons fait l'objet d'un plan d'action pour l'école. En effet, même s'il est avéré que les filles y réussissent mieux que les garçons, leur orientation vers des fillères prestigieuses, vers les carrières scientifiques souffrent encore d'un lourd déficit. L'orientation des garçons relève des mêmes processus stéréotypés et non questionnés. Des études qualitatives démontrent que les enseignants reproduisent, involontairement, un certain nombre d'attentes et de comportements

différenciés à l'égard des filles mais également des garçons. Ces attitudes contribuent à développer des appétences, voire des compétences elles aussi différenciées.

Les pratiques des enseignants s'appuient sur des représentations sociales des intérêts et potentialités supposés des unes et des autres, ces **stéréotypes étant ancrés dans un inconscient collectif**. Il existe des effets cumulatifs des institutions de socialisation (familles, écoles, loisirs...) dans les possibilités de réalisation de soi. Et la fermeture du choix des possibles impacte davantage les milieux défavorisés ou populaires.⁶

Or, la mission de l'école est bien de faire réussir chacun et chacune, de favoriser l'ambition scolaire et professionnelle. C'est également la mission de l'école que d'éduquer au respect mutuel entre les filles et les garçons, de lutter contre les violences de genre et le sexisme. La réussite de tous implique que les valeurs d'égalité et de respect entre femmes et hommes soient transmises dès le plus jeune âge. Les « ABCD de l'égalité », programme expérimental mis en œuvre dans quelques écoles, a fait l'objet de vives inquiétudes, voire de fantasmes relatifs à la théorie du genre. La question du genre est pourtant en lien avec la promotion de l'égalité puisqu'il s'agit d'interroger la façon dont une société associe des rôles sociaux à chacun des sexes : Pourquoi les hommes font-ils moins le ménage ? Pourquoi une femme mécanicienne ou un homme sage-femme paraissent-ils insolites ? Il s'agit de distinguer le genre du sexe biologique, en tant que construction sociale, et de permettre aux jeunes d'envisager leur avenir de façon moins prédéfinie.

Vivre et apprendre ensemble

Les études et recherches sur le bien-être scolaire mettent en évidence la nécessité de s'intéresser davantage à l'enfant, au jeune, en tant qu'individu au sein de l'école. Un certain nombre d'entre eux sont soumis à des brimades, des discriminations, du harcèlement. La violence en milieu scolaire se caractérise essentiellement par des atteintes aux personnes (80 % des faits recensés). La plupart des incidents graves relèvent des violences verbales (41 % des faits)⁷. Ces violences ont souvent à voir avec des préjugés, des stéréotypes. Le harcèlement peut être l'attribution de surnoms dépréciatifs, des pratiques de discrimination, des violences à connotations sexuelles, des injures antisémites, des insultes homophobes, dont les conséquences sont souvent dramatiques pour les victimes. Le premier motif de harcèlement concerne le physique, notamment le surpoids. D'une façon plus large, la catégorisation du groupe de pairs entre « eux » et « nous », les oppressions conformistes des enfants et adolescents se construisent sur des préjugés. De telles assignations identitaires peuvent conduire à des représentations de soi dévalorisantes.

Le manque d'intérêt pour ces questions est historiquement inscrit dans la culture scolaire française. Mais, portées par des changements majeurs dans nos sociétés, comme le respect de l'autre, la place accordée à l'enfant, le souci du bien-être, ces problématiques prennent place peu à peu au sein de l'institution. Interroger les discriminations permet d'appréhender la façon dont chacun est porteur de manières de penser et de faire qui peuvent aller à l'encontre des missions éducatives de l'institution. Il s'agit donc de porter un autre regard sur les interactions entre jeunes, entre adultes, entre adultes et jeunes, à ce qu'elles mettent en jeu car ces phénomènes ont leurs conséquences, tant sur le plan du bien-être psychologique que sur la réussite scolaire. Cette nouvelle forme d'attention portée aux élèves vise un double objectif : mieux-vivre et mieux-apprendre ensemble.

⁶ Filles et garçons sur le chemin de l'égalité - dossier DEPP - 2014

Des actes de violence fortement concentrés sur une minorité d'établissements - Note de la DEPP n°13-32, décembre 2013



QUELQUES ESSENTIELS

Les ouvrages et les sites consacrés à la lutte contre les discriminations et l'égalité filles-garçons sont extrêmement nombreux. Nous ne vous proposons ici que quelques références qui nous paraissent des essentiels pour aborder ces questions. Vous trouverez également dans chaque fiche thématique des pistes de lecture ou des ressources plus spécifiques en lien avec le thème traité.

Ouvrages

DUBET François, COUSIN Olivier, Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations. Seuil, 2013

REJAC Sénac, L'invention de la diversité. PUF, 2012

SAFI Mirna, Les inégalités ethno-raciales. La découverte, 2013

Articles, revues, conférences

AKKARI Abdeljalil. Les cultures à l'école : entre indifférence et valorisation ; Revue internationale d'éducation de Sèvres, n°63 – septembre 2013 <u>En ligne</u>

BIDAR Abdennour, La laïcité et son évolution en France - ESEN 2013 Conférence en ligne

FASSIN Didier. L'invention française de la discrimination, Revue française de science politique, 4/2002 2013 - En ligne

LORCERIE Françoise. L'échec scolaire, Ce qu'il dit et ce qu'on lui fait dire. « Aprèsdemain", Fondation Seligmann, 1 er trimestre 2012 <u>En ligne</u>

PHAM Luc. Climat scolaire et acte pédagogique - ESEN 2012 Conférence en ligne

VELTCHEFF Caroline. Prévention et lutte contre les violences en milieu scolaire - ESEN 2013 <u>Conférence en ligne</u>

Diversité-VEI. Lutter contre les discriminations. Hors-série n°11 – septembre 2009 En ligne

Diversité-VEI. Enjeux contemporains de la mixité. n°165 – juillet 2011 En ligne

Diversité-VEI. Des différences (im) pertinentes. n°168 – avril 2012 En ligne

Rapports

KEPEL Gilles. Rapport « Banlieue de la République » de l'Institut Montaigne, 2010 En ligne

DHUME Francis, DUKIC Suzana, CHAUVEL Séverine. Orientation scolaire et discriminations. La documentation française, 2011

VOUILLOT Françoise, et al.. Orientation scolaire et discriminations. Quand les différences de sexe masquent les inégalités. La documentation française, 2011

Sites

Eduscol

Ce site national destiné aux professionnels de l'éducation propose trois dossiers : prévenir les pratiques discriminatoires, agir contre le racisme, lutter contre l'homophobie :

http://eduscol.education.fr/pid23261/lutte-contre-les-discriminations.html

Des pages sont consacrés à l'égalité filles-garçons

http://eduscol.education.fr/cid46856/les-enjeux-de-l-egalite-filles-garcons.html

Institut français de l'éducation

Le Centre Alain Savary coordonne un réseau national pour porter une réflexion collective sur la lutte contre les discriminations et propose de nombreux documents en ligne. http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/lutte-contre-les-discriminations

Réseau national de lutte contre les discriminations - Centre Alain Savary - IFE

Ce site de ressources et de partage sur la question des discriminations dans l'institution scolaire : http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/

Discriminations et Inégalités

Ce site vise à recenser les études récentes et rigoureuses sur la mesure des discriminations. http://www.discriminations.inegalites.fr/index.php

Le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle chargée de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité.

http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations



A propos des discriminations

La discrimination

Étymologiquement la discrimination est une distinction. Mais toute forme de différenciation entre un individu et un autre, entre un groupe et un autre, ne constitue pas une discrimination. Une différenciation ne devient discrimination que lorsque la sélection opérée est illégitime. Lorsque la discrimination met en jeu l'un des vingt critères prohibés par la Loi, l'action de discriminer devient un comportement illégal qui peut donner lieu à des poursuites pénales ou civiles.

La discrimination directe

La situation dans laquelle une personne est traitée, en raison d'un motif prohibé, de manière moins favorable qu'une autre dans une situation comparable constitue une discrimination directe. C'est le mode de discrimination le plus connu et le mieux appréhendé par la Justice car ce type de comportement discriminatoire est apparent et aisément identifiable.

La discrimination indirecte

La discrimination est indirecte lorsqu'une disposition, un critère, une pratique apparemment neutre aboutit à créer une situation défavorable pour une personne ou un groupe de personnes en raison d'un critère prohibé. Il s'agit donc d'un acte ou d'une mesure qui, en apparence, n'opère aucune différenciation, mais qui peut avoir pour effet de désavantager particulièrement un groupe de personnes sans justification objective et raisonnable. La discrimination indirecte s'intéresse au résultat discriminatoire que produit une mesure et non à l'intention discriminatoire, ou non, qu'avait son auteur.

La discrimination systémique

Cette notion exprime le fait que la discrimination est intégrée au système que constitue la société et qu'elle se produit de manière massive. Les représentations communément répandues dans la société contribuent par exemple à exclure de manière plus ou moins forte toute personne qui ne correspond pas à certains standards (homme, blanc, valide, âgé de 25 à 40 ans par exemple). Elle est constitué par des processus qui produisent et reproduisent des places sociales historiquement inégalitaires.

La discrimination positive

C'est une action volontaire qui prend en compte la discrimination passée, ou actuelle, subie par un groupe de personnes en adoptant, à leur rencontre des mesures spécifiques destinées à prévenir ou compenser des désavantages.

Le sentiment de discrimination

Il s'agit du sentiment éprouvé par un individu qui se sent victime de discrimination. Ce sentiment subjectif peut être le fruit de discriminations soient réelles soient supposées.

La lutte contre les discriminations consiste à assurer l'effectivité de l'égalité de traitement entre les individus, à situation comparable, dans les champs de l'accès au droit, de la fourniture d'un bien ou d'un service, de la vie professionnelle... De façon plus large, la lutte contre les discriminations recouvre également les actions de prévention de comportements discriminatoires et la lutte contre les stéréotypes.

Les préjugés

Les préjugés peuvent être définis comme des attitudes de l'individu comportant une dimension évaluative, souvent négative, à l'égard de certaines personnes ou groupes d'individus. Les préjugés constituent des formes de jugement, de prêt-à-penser qui précèdent l'expérience.

Les stéréotypes

Ils désignent les catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou

des groupes d'individus. Les stéréotypes correspondent à des traits ou des comportements que l'on attribue à l'Autre de façon arbitraire et concourent à la production de frontières entre « nous » et « eux ». Ces caractéristiques, qui peuvent être positives ou négatives, sont toujours réductrices d'une réalité plus complexe et produisent souvent des jugements erronés.

L'ethnicisation

L'ethnicisation consiste en l'attribution, par soi-même ou par d'autres, d'une identité spécifique en lien avec une origine ou une culture différentes, que celle-ci soit réelle ou supposée. L'ethnicisation constitue une forme d'assignation à une identité collective susceptible de produire de la discrimination.

Une inégalité sociale

L'inégalité sociale correspond à une différence de situation des individus en raison des ressources qu'ils détiennent (éducation, revenus, capital social, etc.) ou de pratiques (santé, logement, situation d'emploi, etc.) qui peuvent être classées hiérarchiquement. Les discriminations produisent des inégalités, mais les inégalités ne sont pas uniquement la conséquence de discriminations.

A propos du harcèlement

Le harcèlement ou bullying.

Il s'agit donc d'une violence répétée, verbale, physique ou psychologique, perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime, l'agresseur agissant dans l'intention de nuire à sa victime. La victime est souvent isolée, plus jeune, faible physiquement, des stigmates corporels lui sont attribués (couleur des cheveux, de la peau, poids, etc.). Le harcèlement direct est une violence en face-à-face alors que le harcèlement indirect s'inflige via un tiers (répandre des rumeurs, par exemple). Il en existe une autre forme, basée sur l'identité d'un groupe plutôt que sur des caractéristiques individuelles: homophobie, sexisme, racisme, violence à l'encontre de groupes vulnérables comme les handicapés. Le lien entre harcèlement et discriminations est donc clairement affirmé.

Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École – Eric Debarbieux http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/64/5/Refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcelement-alecole 174645.pdf

Le cyber-harcèlement est une forme particulière de harcèlement. Il s'agit d'une pratique d'intimidation par internet. Il se produit par e-mail ou à travers des « blogs » sur lesquels les agresseurs peuvent notamment diffuser des images truquées montrant la victime dans des situations embarrassantes ou dégradantes. Il existe en effet différentes formes de cyber-intimidation : insultes ou menaces envoyés directement par courriels ou messagerie, circulation de commentaires haineux...

Le Défenseur des droits est une autorité indépendante qui a pour mission de lutter contre les discriminations directes ou indirectes prohibées par la Loi, par un engagement international ratifié ou approuvé par la France. Vingt critères de discriminations sont définis officiellement en France. Défenseur des droits

L'âge

Une décision préjudiciable ne peut être fondée sur l'âge. Ce type de discrimination peut concerner aussi bien les jeunes que les personnes âgées.

L'apparence physique

Une discrimination à raison de l'apparence physique se fonde sur les traits ou caractéristiques physiques d'une personne pour prendre une décision qui lui est préjudiciable.

L'appartenance réelle ou supposée à une ethnie

Le terme « ethnie » désigne un ensemble d'individus réunis par une communauté de langue ou de culture : il désigne des ensembles humains pouvant dépasser le cadre des nations ou, au contraire, correspondre à des minorités nationales.

L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers une personne en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une ethnie, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

L'appartenance réelle ou supposée à une nation

La discrimination à raison de l'appartenance réelle ou supposée à une nation recouvre toute discrimination fondée sur la nationalité.

L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers une personne en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une nation, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

L'appartenance réelle ou supposée à une race

La discrimination à raison de l'appartenance réelle ou supposée à une race recouvre toute discrimination fondée sur la naissance.

L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers une personne en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une race, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

L'appartenance ou non à une religion déterminée

L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers une personne en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une religion, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

L'état de santé

Un certain nombre de pathologies, n'impliquant pas un handicap, peuvent être à l'origine de discriminations.

L'identité sexuelle

Le critère de l'identité sexuelle a été introduit dans la législation par la loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel (article 4).

Ce critère vise à protéger les personnes transsexuelles et transgenres contre les discriminations auxquelles elles sont exposées lorsque l'identité sociale sous laquelle elles vivent ne correspond pas au sexe assigné à la naissance, que cette situation s'accompagne ou non d'un traitement hormonal ou d'une opération de changement de sexe

L'orientation sexuelle

Une personne ne peut être victime de discrimination du fait de sa sexualité.

La arossesse

Très proche de la discrimination à raison du sexe, la discrimination du fait d'un état de grossesse lèse le droit des femmes.

La situation de famille

La situation de famille peut entraîner des discriminations opérées à raison de la situation matrimoniale ou de la nature de la filiation, d'une situation de concubinage ou encore de l'absence ou de l'existence d'enfants.

Le handicap

Constitue un handicap, au sens de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Les discriminations à raison du handicap peuvent survenir dans différents domaines de la vie (en matière de transports, de logement, d'accès aux loisirs...) mais c'est dans le domaine de l'emploi qu'elles sont le plus fréquentes.

Les employeurs sont ainsi tenus de prendre les « mesures appropriées » pour permettre aux travailleurs handicapés d'accéder à un emploi correspondant à leur qualification ou de le conserver grâce à des aménagements de poste.

Le patronyme

Une personne peut être victime de discrimination du fait d'un patronyme jugé ridicule ou de la consonance étrangère de son nom.

Le sexe

Les discriminations à raison du sexe peuvent être subies par des femmes mais également par des hommes.

Les activités syndicales

Une discrimination peut être caractérisée par le conditionnement d'une décision à l'appartenance ou la non appartenance à une organisation syndicale.

Les mœurs

Certains comportements discriminatoires peuvent être liés aux modes de vie, aux habitudes individuelles ou collectives.

Les opinions politiques

Une discrimination peut être caractérisée par le conditionnement d'une décision à l'appartenance ou la non appartenance à une tendance politique.

L'origine

La discrimination à raison de l'origine recouvre toute discrimination fondée sur la naissance.

Le lieu de résidence

Aucune personne ne pourra être écartée d'une procédure de recrutement, de l'accès à un stage ou à une période de formation dans l'entreprise pour ce motif.



Programmes

Socle commun des connaissances et compétences

Les références ci-dessous concernent les programmes ayant cours en septembre 2014. Il sera nécessaire de les ajuster dans la mesure où « l'année 2014-2015 sera une année déterminante au cours de laquelle seront élaborés, débattus et publiés les nouveaux programmes de la maternelle, de l'école élémentaire et du collège ». Préparation de la rentrée 2014 - BOEN du 22 mai 2014

Dans le premier degré : Maîtrise du socle commun - BO hors-série n°3 du 19 juin 2008

PALIER 1 – Cycle des apprentissages fondamentaux

Programme du CP et du CE1

• <u>Instruction civique et morale</u>

Les élèves apprennent les règles de politesse et du comportement en société. Ils acquièrent progressivement un comportement responsable et deviennent plus autonomes.

Ils prennent conscience des notions de droits et de devoirs.

Ils bénéficient d'une information adaptée sur les différentes formes de maltraitance.

Ils apprennent à reconnaître et à respecter les emblèmes et les symboles de la République (la Marseillaise, le drapeau tricolore, le buste de Marianne, la devise "Liberté, Égalité, Fraternité").

Compétences attendues à la fin du CE1

• Compétence 5 : La culture humaniste

L'élève est capable de :

- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays.
 - Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

L'élève est capable de :

- reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française (la devise « Liberté, Egalité, Fraternité) ;
- respecter les autres et les règles de la vie collective (prendre conscience des notions de droits et de devoirs) ;
- participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication.
 - <u>Compétence 7</u>: L'autonomie et l'initiative

L'élève est capable de :

- échanger, questionner, justifier un point de vue.

PALIER 2 – Cycle des approfondissements

Programme du CE2, CM1, CM2

Culture humaniste

La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts. La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen.

• <u>Histoire</u>

Les événements et les personnages indiqués constituent une liste de repères indispensables que le maître pourra compléter en fonction de ses choix pédagogiques. Jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune.

Histoire des arts

L'histoire des arts en relation avec les autres enseignements aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et

l'espace. Confrontés à des œuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.

• <u>Instruction civique et morale</u>

En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne, notamment la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

Les élèves étudient... les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, la démocratie représentative (l'élection), l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le Gouvernement), les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations).

Compétences attendues à la fin du CM2

• <u>Compétence 5</u>: La culture humaniste

L'élève est capable de :

- identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures;
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays.
 - <u>Compétence 6</u>: Les compétences sociales et civiques

L'élève est capable de :

- respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ;
- avoir conscience de la dignité de la personne humaine, en tirer les conséquences au quotidien ;
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ;
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue.
 - <u>Compétence 7</u>: L'autonomie et l'initiative

L'élève est capable de :

- respecter des consignes simples en autonomie;
- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ;
- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples ;
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif;

Au collège : Les programmes

Histoire-géographie-éducation civique : Éducation civique 5ème

Des êtres humains, une seule humanité (30 % du temps consacré à l'éducation civique)

- Problématiques

La première partie du programme porte sur la reconnaissance par les élèves, au-delà d'une appartenance commune à l'humanité, d'une grande diversité culturelle humaine avec des composantes multiples. Il s'agit, dans un premier thème, de montrer que les différences individuelles ou collectives ne doivent pas introduire des inégalités de droits et de traitements entre les individus, tout particulièrement atteindre les droits fondamentaux de la personne. Les discriminations et le racisme remettent en question le principe d'égalité. L'important est d'ouvrir la réflexion des élèves sur leurs conséquences pour les individus et les groupes confrontés à des comportements discriminatoires. Il convient aussi de les faire réfléchir sur les politiques et les actions menées pour lutter contre les discriminations et le racisme.

- Supports d'étude possibles

Différents mais égaux, égalité de droit et discriminations.

Le programme incite à observer des situations dans lesquelles des personnes sont confrontées au non-respect de leur égalité de droit. Toute distinction n'est cependant pas discriminatoire : des différences de statut (par exemple, être célibataire ou marié, être salarié ou retraité...) induisent des catégories différentes de « droits-créances ». Les discriminations deviennent condamnables, et constituent un délit, lorsqu'elles introduisent des exclusions, des refus de services, des restrictions ou des préférences qui ont pour effet de compromettre ou de détruire l'exercice des droits des personnes.

Les supports et les entrées sont variés pour aborder ce thème : textes littéraires, articles de journaux, documents audiovisuels, textes juridiques... constituent autant d'opportunités. L'actualité permet de sélectionner une étude de cas confrontant une situation de discrimination à la législation en vigueur (une situation de handicap, une discrimination à l'embauche, un refus de logement offrent autant d'exemples). (...)

• Culture scientifique et technologique

Introduction commune, aux trois disciplines scientifiques: À l'issue de ses études au collège, l'élève doit s'être construit une première représentation globale et cohérente du monde dans lequel il vit. Il doit pouvoir apporter des éléments de réponse simples mais cohérents aux questions: «Comment est constitué le monde dans lequel je vis? », « Quelle y est ma place? », « Quelles sont les responsabilités individuelles et collectives? ».

Toutes les disciplines concourent à l'élaboration de cette représentation, tant par les contenus d'enseignement que par les méthodes mises en œuvre. (...)

Ces disciplines ont aussi pour objet de permettre à l'élève de comprendre les enjeux sociétaux de la science et de la technologie, ses liens avec les préoccupations de chaque être humain, homme ou femme. Les filles en particulier doivent percevoir qu'elles sont à leur place dans le monde des sciences à l'encontre de certains stéréotypes qui doivent être combattus. (...)

La Charte de la laïcité

Afin que la *Charte de la laïcité à l'École* prenne tout son sens aux yeux des élèves, les valeurs, les principes et les notions majeures qu'elle met en jeu (citoyenneté, croyance, culture, devoir, discrimination, droit, égalité, laïcité, liberté, religion, République) doivent pouvoir être abordés dans le cadre des enseignements.

Les mots-clés de la Charte et les programmes d'enseignement

Recommandations, orientations

Vous trouverez ci-dessous des ressources officielles relatives à la lutte contre les discriminations ou l'égalité filles-garçons. Il s'agit essentiellement de textes de référence, d'outils, de guides, de brochures afin de mettre en œuvre des projets pédagogiques ou éducatifs dans les écoles et établissements scolaires.

Les liens ci-dessous ont été vérifiés en septembre 2014

Les valeurs républicaines à l'École

L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations. Les élèves étudient les grands textes qui les fondent. http://eduscol.education.fr/cid46702/les-valeurs-de-la-republique.html

L'éducation aux droits de l'Homme

L'École doit préparer chaque élève à sa vie de citoyen. L'éducation aux droits de l'Homme en général et aux droits de l'enfant en particulier fait partie intégrante des programmes d'enseignement. Elle est au fondement de la lutte contre l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme. À côté des enseignements, des actions éducatives appuyées sur des temps forts (journées ou des semaines de sensibilisation) ou prenant la forme de prix ou de concours constituent des moyens privilégiés pour mener ce travail pédagogique. Elles ont pour caractéristique d'impliquer différents acteurs institutionnels et associatifs.

Le guide : L'éducation aux droits de l'homme : comprendre pour agir ensemble Le guide : L'éducation aux droits de l'homme : comprendre pour agir ensemble

La Charte de la laïcité

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Elle explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'Ecole. La charte rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience.

http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html

La charte commentée

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu 2013/06/2/charte de la laicite commentee 270062.pdf

Agir contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, conscient que toutes les manifestations de racisme et d'antisémitisme constituent une menace contre le vivre ensemble, dont l'école doit rester le lieu privilégié, entend poursuivre son action avec détermination. http://eduscol.education.fr/cid46683/agir-contre-racisme.html#lien0

Les enjeux de l'égalité filles-garçons

L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves : il s'agit d'une obligation légale et d'une mission fondamentale. Le principe de mixité est inscrit dans le code de l'éducation (article L. 121-1) depuis sa modification par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École de 2005 : « les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. » http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html

La convention interministérielle

La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif est signée pour la période 2013-2018 par six ministères. Elle engage les parties signataires à renforcer l'action interministérielle pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/egalite_des_chances/18/3/2013_convention_egalite_FG_241183.pdf

La brochure : comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs republicaines/05/3/comportements sexistes et violences sexuelles 1 62053.pdf

La brochure : filles et garçons sur le chemin de l'égalité.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/08/3/FetG 2014 305083.pdf

Plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école.

A l'issue de l'expérimentation des "ABCD de l'Egalité" et sur la base de l'évaluation fournie par l'inspection générale de l'Éducation nationale, le gouvernement a engagé un plan d'action pour l'égalité filles-garçons à l'école. Il se décline en trois axes :

- La formation à l'égalité filles-garçons pour les enseignants et cadres de l'éducation nationale
- Des séquences pédagogiques enrichies à partir d'outils rénovés et simplifiés
- L'inscription de l'égalité entre les filles et les garçons dans les projets d'école et d'établissement Plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. Infographie "avant/maintenant"

« ABC de l'égalité »

L'Inspection générale de l'éducation nationale a procédé à une évaluation du dispositif « L'ABCD de l'égalité » mis en œuvre dans 10 académies. Ce rapport présente le bilan de cette mise en œuvre expérimentale et préconise cinq recommandations.

Evaluation du dispositif expérimental "ABCD de l'égalité"

Transmettre des valeurs d'égalité et de respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, est une des missions essentielles de l'école, au fondement de la réussite de tous les élèves, les filles comme les garçons. C'est l'objectif du dispositif « ABCD de l'égalité » que d'agir dès l'école primaire pour lutter contre la formation de ces inégalités dès le plus jeune âge, en agissant sur les représentations des élèves et les pratiques des acteurs de l'éducation. http://www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite/a-propos.html

Prévenir les pratiques discriminatoires à l'École

Les comportements discriminatoires vont à l'encontre du principe d'égalité et portent atteinte à la dignité de la personne. La prévention des discriminations est un objectif prioritaire d'éducation. Une grande campagne contre le harcèlement à l'École a été lancée en janvier 2012. Faire de la lutte contre le harcèlement une priorité partagée participe de la prévention de toutes les formes de violences à caractère discriminatoire... La lutte contre les discriminations dans l'établissement implique toute la communauté éducative.

http://eduscol.education.fr/cid47746/prevention-des-discriminations.html

Lutter contre l'homophobie

Les discriminations commises à l'École en raison de l'orientation ou de l'identité sexuelle peuvent entraîner, pour celles et ceux qui en sont victimes, mésestime de soi, difficultés scolaires, tentations suicidaires. Lutter contre ce type de discrimination est un enjeu de citoyenneté, de réussite scolaire et de santé publique.

http://eduscol.education.fr/cid50566/lutter-contre-homophobie.html

La brochure : l'homophobie, savoir et réagir

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs republicaines/35/6/Homophobie savoir et reagir 315356.pdf

La brochure: (re)connaître pour mieux agir – homophobie - lesbophobie – biphobie - transphobie http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Parite et lutte contre les discriminations/67/1/brochure-lgbt 252671.pdf

La brochure : jeune et homo sous le regard des autres

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/53/5/jeune_et_homo_inpes_315535.pdf

Le climat scolaire

Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative : élèves, personnels, parents. C'est une responsabilité collective. C'est la construction du bien vivre et du bien être pour les élèves et le personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien. http://www.cndp.fr/climatscolaire/accueil.html

La brochure : Agir sur le climat scolaire à l'école primaire

http://www.cndp.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/outilspdf/GUIDE_CLIMAT_SCOLAIRE_PREMIER_DEGRE_269696.pdf

La brochure : Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée

http://www.cndp.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/outilspdf/Guide_climat_scolaire_second_degre2014.pdf

La lutte contre les violences

La délégation ministérielle chargée de la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire est une structure pérenne et opérationnelle associant la connaissance scientifique et l'action. Ses missions sont les suivantes :

- aide au repérage et à l'observation des phénomènes de violence en milieu scolaire ;
- information par la réalisation de synthèses des connaissances scientifiques;
- · conseil pour diriger l'action publique
- formation en liaison avec les écoles supérieures du professorat et de l'éducation ;
- fédération et d'impulsion des actions ;
- suivi et de prévention des garessions subjes par les personnels.

http://www.education.gouv.fr/cid66168/deplacement-de-vincent-peillon-dans-l-academie-d-amiens-installation-de-ladelegation-ministerielle-chargee-de-la-prevention-et-de-la-lutte-contre-les-violences-en-milieu-scolaire.html

La brochure: Point d'étape sur la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire http://cache.media.education.gouv.fr/file/02 Fevrier/81/8/prevention_violences scolaires pointEtape 20130226 242818.pdf

La brochure : Réagir face aux violences en milieu scolaire

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action sanitaire et sociale/27/9/auide reaair 115279.pdf

La lutte contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement à l'école est une priorité affirmée de l'année 2012 : cette campagne a pour objectif de sensibiliser, interpeller et mobiliser les élèves et l'ensemble de la communauté éducative pour faire de la lutte contre le harcèlement l'affaire de tous.

Les règlements intérieurs, depuis la circulaire de rentrée 2009, doivent mentionner le refus de toutes les formes de discrimination et les nommer clairement, ainsi que l'interdiction de tout harcèlement discriminatoire portant atteinte à la dignité de la personne. Il en va de même pour les propos injurieux ou diffamatoires. Les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté participent à la mise en œuvre des actions éducatives dans les établissements. Les conseils de la vie lycéenne peuvent initier des projets visant à encourager la tolérance, le respect de soi et d'autrui dans sa diversité. Le harcèlement doit être connu et combattu par tous, sous toutes ses formes. http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/

La brochure : Le harcèlement entre élèves, le reconnaître, le prévenir, le traiter.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/09_septembre/60/0/2011_harcelement_eleves_brochurev2_190600.pdf

La brochure: Guide pratique pour lutter contre le cyber-harcèlement entre élèves http://cache.media.eduscol.education.fr/file/09_septembre/58/6/guide-cyberharcelement_190586.pdf



ASSOCIATIONS ET RESSOURCES

De nombreuses associations interviennent en milieu scolaire, en appui de l'action conduite par les équipes pédagogiques et éducatives. Vous trouverez ci-dessous celles qui font l'objet d'un agrément national ou académique ainsi que le dispositif « Opération collégiens » de la délégation à la politique de la Ville et à l'intégration de Paris.

Vous trouverez également dans les fiches thématiques la référence à d'autres associations qui interviennent sur les thèmes de la lutte contre les discriminations et de l'égalité filles-garçons dans les réseaux d'éducation prioritaire parisiens.

Les associations agréées par le ministère de l'éducation nationale

Vous pouvez retrouver l'ensemble des associations agréées sur le site Eduscol :

http://www.education.gouv.fr/cid21129/les-associations-agreees-et-ou-subventionnees-par-l-education-nationale.html

Amnesty international

Mouvement mondial réunissant des personnes qui défendent les droits humains universellement reconnus de tous les individus. L'association compte plus de 2,2 millions de membres et de cotisants dans plus de 150 pays et régions. Elle coordonne ce soutien afin de lutter pour la justice dans un grand nombre de domaines. www.amnesty.fr

Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)

L'APAJH réunit des femmes et des hommes qui en tant que citoyens veulent faire avancer la réflexion et l'action en faveur des personnes en situation de handicap. www.apajh.org

Ariana

L'association Ariana a été créée en 2002. Elle a pour vocation de promouvoir la diversité culturelle et l'égalité des chances à travers la fusion des arts classiques et contemporains en favorisant l'ouverture à de nouvelles cultures. www.mixart.me

ATD Quart Monde

ATD Quart Monde veut contribuer à bâtir une société où chacun de ses membres sera respecté dans son égale dignité et y aura sa place pleine et entière. Pour cela, il veut donner la priorité aux plus démunis, aux plus exclus. www.atd-quartmonde.asso.fr

Centre audiovisuel Simone de Beauvoir

Le Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir a pour mission de recenser tous les documents audiovisuels sur les droits, les luttes, l'art et la création des femmes, de les faire connaître et de les distribuer, www.centre-simone-de-beauvoir.com

Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa)

Les Ceméa sont un mouvement de personnes engagées dans des pratiques autour des valeurs et des principes de l'Éducation Nouvelle et des méthodes d'éducation active, pour transformer les milieux et les institutions par la mise en action des individus. Les Ceméa offrent une diversité de stages ancrés dans les réalités quotidiennes de l'éducation, de l'animation, de la santé et de l'action sociale.www.cemea.asso.fr

Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles (CNIDFF)

Le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, signataire d'un contrat d'objectif avec l'Etat, coordonne et représente l'activité de 115 Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) implantés sur tout le territoire français et dans les départements d'Outre-Mer. http://www.infofemmes.com

Les chevaliers du ciel

L'aventure "Rêves de gosse" est basée sur l'acceptation de la différence entre les enfants "ordinaires" et les enfants "extraordinaires". Des enfants de 6 à 14 ans rencontrent autour d'un projet pédagogique d'autres enfants, en situation de handicap. Les chevaliers du ciel œuvrent autour de l'acceptation de soi, l'accompagnement et la différence avec l'Autre. http://www.revesdegosse.com

Civisme et démocratie (CIDEM)

Le CIDEM regroupe onze associations dont le champ d'action et les origines sont variés mais qui sont unies par la même volonté de contribuer à l'épanouissement de citoyens autonomes, solidaires et responsables. http://www.cidem.org

Contact

Regroupement d'associations départementales ayant pour objectifs d'aider les familles et leurs amis à comprendre et à accepter l'orientation sexuelle de leurs proches; d'aider les lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, et en particulier les jeunes, à communiquer avec leurs parents ou leur entourage, en les aidant à assumer leur orientation sexuelle; de lutter contre les discriminations, notamment celles dont peuvent être victimes les homosexuel-le-s, les bisexuel-le-s, ou les personnes considérées comme telles. http://www.asso-contact.org

e-Enfance

La mission de e-Enfance est de permettre aux enfants et aux adolescents de se servir des nouvelles technologies de communication (Internet, téléphone mobile, jeux en réseau) avec un maximum de sécurité. http://www.asso-contact.org

Éclaireuses et éclaireurs de France (EEDF)

Mouvement de scoutisme laïque qui fait vivre et anime la proposition éducative du scoutisme : engagement personnel, prise en charge de son propre développement, possibilité de vivre la responsabilité et de conduire sa relation aux autres au travers de la vie en équipe, l'éducation par l'action et le jeu. https://www.eedf.fr

Estim'

Estim' intervient auprès des jeunes pour les aider à mieux vivre et assumer leur sexualité, leurs différences et accepter celles des autres. L'association dispense des formations auprès des adultes : parents, professionnels de l'enseignement et du secteur sanitaire et social. http://www.estim-asso.org

Fédération nationale solidarité femmes

La Fédération nationale solidarité femmes est un réseau national d'associations de lutte contre les violences faites aux femmes. http://www.solidaritefemmes.asso.fr

Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles (Francas)

Fédération de centre de loisirs, mouvement d'éducation populaire, les Francas sont portés par une volonté fondatrice : agrandir et améliorer la place que la société accorde aux enfants et aux adolescents. La réalisation de cet objectif repose sur une conception qualitative des loisirs, de l'éducation, de l'action culturelle et sociale et sur l'engagement d'hommes et de femmes, rassemblés autour d'un principe de vie, la laïcité. http://www.francas.asso.fr/

Fédération Léo Lagrange

Réseau d'éducation populaire, la Fédération Léo Lagrange défend des valeurs liberté et de justice sociale. http://www.leolagrange.org

Femmes et Ingénieurs

Les objectifs sont de faire connaître le métier d'ingénieur au féminin auprès des jeunes filles, de leurs parents et de leurs enseignants, contribuer à la promotion des femmes exerçant la profession d'ingénieur, représenter et défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des organismes nationaux ou internationaux, développer la coopération avec les femmes occupant des postes de responsabilité dans d'autres professions ou avec d'autres réseaux de femmes scientifiques. http://www.femmes-ingenieurs.org/

Femmes et Sciences

Promouvoir les sciences et les techniques auprès des femmes, promouvoir les femmes dans les sciences et les techniques. http://www.femmesetsciences.fr

Génération Médiateurs

L'association Génération médiateurs mène un travail de prévention contre la violence, persuadée qu'il est possible de concilier l'éducation à la paix et à la non-violence et la préparation des jeunes

à une vie d'adultes acteurs et responsables. http://www.gemediat.org

Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Association généraliste, la LDH lutte contre les atteintes aux droits de l'individu, dans tous les domaines de la vie civique, politique et sociale. Elle veut promouvoir la citoyenneté politique et sociale de tous et garantir l'exercice entier de la démocratie. Elle fonde le combat pour les droits de l'Homme sur un engagement civique et politique. http://www.ldh-france.org

Ligue de l'enseignement

Les principaux objectifs: agir avec les habitants sur leur lieu de vie, agir dans les milieux populaires, être actrice de l'École, œuvrer pour la reconnaissance et l'expression de la diversité culturelle, œuvrer pour une citoyenneté qui s'exerce dans tous les espaces politiques. http://www.laligue.org

Mémorial de la Shoah

L'association Mémorial de la Shoah mène des actions de sensibilisation depuis plusieurs années en direction des jeunes publics, en accueillant des classes dans ses locaux, en organisant des projections-rencontres ou en développant des ateliers pédagogiques. http://www.memorialdelashoah.org

Mouvement Ni Putes Ni Soumises (NPNS)

Créé en 2003, le mouvement Ni putes ni soumises lutte contre les violences faites aux femmes et pour leur émancipation, et sensibilise les plus jeunes à la mixité, à l'égalité, au respect filles garçons ou encore à la laïcité. http://www.npns.fr

Peuple et culture

Réseau d'associations d'éducation populaire, Peuple et Culture lutte depuis 60 ans contre les inégalités culturelles et pour le droit au savoir tout au long de la vie. http://www.peuple-et-culture.org

Raid aventure organisation

Parmi les objectifs de l'organisation: Favoriser la mixité au sein de l'équipe pour valoriser l'effort physique et la volonté des jeunes filles; Préparer des futurs compétiteurs, sur un engagement volontaire qui leur servira dans leur vie tant personnelle que professionnelle. http://www.raid-aventure.org/

Sésame

L'association Sésame propose une éducation affective et sexuelle en milieu scolaire. http://www.sesame-educ.org/

SOS Homophobie

Sos Homophobie est une association de lutte contre les discriminations et les agressions à caractère homophobe et transphobe. http://www.sos-homophobie.org/

SOS racisme

Association française ayant pour mission de repérer et de dénoncer les actes de discrimination raciale. Offre d'information et de documentation pédagogiques. http://www.sos-racisme.org

Union des étudiants juifs de France (UEJF)

La mission première de l'UEFJ consiste à apporter des services aux étudiants juifs sur les campus : sandwichs cachers, problèmes d'examens, etc. Parmi ses principales activités on trouve la lutte contre l'antisémitisme. http://www.ueif.org

Unis-cité

Association à but non lucratif, indépendante et laïque, Unis-Cité a été lancée fin 1994 afin d'organiser et de promouvoir l'idée d'un service civique en France. Chaque année, Unis-Cité mobilise des jeunes de 18 à 25 ans, en insistant sur la mixité sociale au sein des équipes. Un service civique de 6 ou 9 mois leur est proposé au service des acteurs de l'intérêt général sur le territoire français. http://www.uniscite.fr

Des ressources nationales dans le cadre de l'égalité filles-garçons

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site Eduscol http://eduscol.education.fr/cid46853/ressources-nationales.html

Promotion de la place des femmes dans les métiers scientifiques

• Femmes et mathématiques.

http://www.femmes-et-maths.fr/

• Elles bougent.

http://www.ellesbougent.com/

• Femmes et sciences

http://www.telecom-sudparis.eu/femmes_et_sciences

 Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU) http://www.affdu.fr/

• Elles en sciences

http://www.elles-en-sciences.net/

• Association française des femmes ingénieurs.

http://www.femmes-ingenieurs.org/

• Groupe "Grandes Écoles au Féminin" (GEF)

http://www.grandesecolesaufeminin.fr/

Défense des droits des femmes

Ni putes, ni soumises

http://www.grandesecolesaufeminin.fr/

Mix-Cité

http://www.mix-cite.org/

• Le Nid - lutte contre la prostitution

http://www.mouvementdunid.org/

• Fédération nationale solidarité femmes (FNSF) – lutte contre les violences faites aux femmes http://www.solidaritefemmes.org/

Approches pédagogiques et lutte contre les stéréotypes

- Association européenne Du côté des filles Lutte contre le sexisme dans le matériel éducatif. http://www.ducotedesfilles.org/fr/cote_filles.htm
- Les p'tits égaux Adaptation aux écoles françaises d'un matériel pédagogique québécois. http://www.cemea.asso.fr/aquoijouestu/fr/pdf/textesref/lesptitsegaux.pdf
- Programmes VIRAJ et PASSAJ Prévention de la violence dans les relations amoureuses de jeunes.

http://www.viraj.ulaval.ca/

Les associations agréées par l'académie de Paris

Sur le site de l'académie de Paris

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_39298/associations

ADRIC

L'Agence de Développement des Relations Interculturelles pour la Citoyenneté (ADRIC) a pour but de mieux faire connaître, de développer et de promouvoir la citoyenneté, l'égalité, la liberté et la laïcité en prenant en compte la dimension interculturelle de la société http://www.adric.eu/

Je tu il

L'association conçoit et réalise des programmes d'éducation et de prévention qu'elle utilise dans les établissements scolaires lors d'actions de sensibilisation auprès des jeunes et d'actions de formation en direction des adultes qui les encadrent. Leur objectif est la prévention des violences et l'éducation des jeunes à la responsabilité sexuelle.

Mémoire de l'avenir

Créée par une artiste plasticienne, l'association intervient au niveau national et international auprès de jeunes issus de quartiers défavorisés, de public d'origine immigrée, de femmes en situation d'isolement social, de salariés d'entreprises et d'intervenants sociaux. Elle conçoit et met en place des ateliers artistiques, organise des événements culturels ponctuels et des visites au musée sur le thème de l'identité, de la mémoire et du métissage.

http://www.memoire-a-venir.org/

Rencontres Jeunes et Handicaps

L'association « Rencontres Jeunes et Handicaps » au sein des établissements scolaires des interventions de 1 h à 1 h 30, des journées d'animation avec mises en situation afin de changer le regard des élèves sur les personnes handicapées, de faire évoluer leur mentalité pour leur permettre de modifier leurs comportements. http://www.rencontresjeunesethandicaps.fr/

SOS Homophobie

SOS HOMOPHOBIE à une mission d'écoute, de conseil et d'information. Elle organise des actions de prévention auprès de jeunes en milieu scolaire, sensibilise le public à la prise en compte des phénomènes de discrimination homophobe, mène des enquêtes qui lui permettent d'établir un rapport annuel sur l'homophobie et participe à diverses manifestations afin de lutter contre les préjugés et affirmer le droit de tous à l'égalité. http://www.sos-homophobie.org/

Starting block

L'association Starting-Block est une association d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. Elle organise des animations auprès d'un public de collégiens et lycéens valides ou en situation de handicap. Ces animations ont pour objectif de susciter une ouverture de la part des jeunes sur l'autre et sur le monde qui les entoure.

http://www.starting-block.org/

« Opération collégiens »

Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires Mairie de Paris



La mission Intégration-Lutte contre les discriminations et Droits de l'homme offre différentes ressources afin de lutter contre les préjugés et défendre l'égalité de traitement : formations adressées aux professionnels, prêt de supports pédagogiques, conférences, actions de sensibilisation auprès des jeunes, etc. Parmi les actions soutenues par la Mairie, le dispositif « Opération collégiens » vise à sensibiliser les collégiens parisiens à la lutte contre les discriminations. Il s'appuie sur des associations qui interviennent gratuitement dans les collèges. Chacune est porteuse d'une lettre de mission cosignée du directeur d'académie et des adjoints au maire de Paris.

Par ailleurs, les coordonnateurs des réseaux d'éducation prioritaire développent des actions de lutte contre les discriminations sur les territoires en collaboration avec les équipes de développement locales de la politique de la ville.

Les associations intervenant dans le cadre d'« Opération collégiens »

MRAP

SOS Racisme

Dire Faire Contre le Racisme

1000 visages

Ligue des Droits de l'Homme

SOS Homophobie

Mag jeunes LGBT

Compagnie l'Air du verseau

Le dépliant

Contact

La mission de lutte contre les discriminations met à disposition des acteurs de l'éducation un dépliant gratuit relatif aux discriminations.

http://www.paris.fr/politiques/citoyennete/lutte-contre-les-discriminations/la-campagne-de-sensibilisation-des-collegiens/rub_9936_stand_98511_port_26337

Cie l'Air du Verseau

La boite à outils

Cette boîte à outils a pour objectif de recenser des ressources et documents pouvant servir d'appui à la sensibilisation. Réalisée à l'initiative de la Mairie de Paris avec l'appui de l'ISCRA-Méditerranée, elle est tout particulièrement destinée aux professionnels souhaitant développer des projets de lutte contre les discriminations (LCD). Vous pourrez y trouver recensés :

- des supports vidéo (courts et longs-métrages, documentaires, films) pour susciter le débat, nourrir la réflexion et illustrer ;
- des livres jeunesse pour développer l'esprit critique
- des jeux de société pour animer des séances, susciter le débat ;
- des sites internet pour parfaire ses connaissances, connaître la loi et se tenir informé(s) de l'actualité.
- des expositions pour animer des ateliers, organiser des événements

http://www.ateliersanteville-paris18.fr/IMG/pdf_Boite-a-outils-LCD.pdf

Contacts

Mairie de Paris, Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration (DPVI) Mission intégration, lutte contre les discriminations et droits de l'Homme 6, rue du département, 75019 Paris

Fanny Adda, chargée de mission LCD fanny.adda@paris.fr - 01 53 26 69 78 Eve Bruhat eve.bruhat@paris.fr - 01 53 26 69 13

Pour en savoir plus

http://www.paris.fr/discriminations

Autres ressources parisiennes



Académie de Paris – Égalité fille-garçon

L'Académie de Paris s'engage résolument pour l'égalité filles-garçons, femmes-hommes et lutte contre les discriminations. Le groupe académique référent est composé du chef des services académiques d'information et d'orientation, des chargées de mission Égalité pour la formation initiale et continue et de la référente Égalité, infirmière conseillère technique du recteur. Vous trouverez sur le site académique des ressources, les informations relatives aux évènements, des actions de terrain.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2 725709/presentation?cid=p1 672626

Un mémento à l'usage des chefs d'établissement a été élaboré dans le cadre du groupe de travail de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, réunissant les trois rectorats franciliens, la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile de France, le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Centre Hubertine Auclert.

http://www.eaalite-filles-aarcons.ac-creteil.fr/IMG/pdf/Memento egalite filles-garcons.pdf

Pour tout contact: egalite-filles-garcons@ac-paris.fr

Équipe mobile académique de sécurité



L'EMAS est au service des établissements du 1^{er} et 2nd degrés de l'académie de Paris. Ses missions concernent

- La prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire
- L'accompagnement et le soutien aux établissements en situation de crise
- L'amélioration du climat scolaire :
 - Améliorer le bien-être des élèves et des personnels à l'école
 - Repérer, prévenir et combattre les diverses formes de harcèlement (mais aussi toutes les formes de discrimination

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1 494008/equipe-mobile-academique-de-securite-emas

Pour tout contact: <u>ce.emas@ac-paris.fr</u> - Téléphone : 01 44 62 43 60

Centre Régional de Documentation Pédagogique



Le CRDP de Paris, service de proximité du réseau CANOPÉ propose des sélections thématiques, notamment :

Égalité filles-garçons

http://www.cndp.fr/crdp-paris/IMG/pdf/Filles-Garcons.pdf

- Religions, art religieux, fait religieux, laïcité http://www.cndp.fr/crdp-paris/Religions-Art-religieux
- Enseigner les faits religieux

http://www.cndp.fr/crdp-paris/-Enseigner-les-faits-religieux-



Centre Hubertine Auclert

Le Centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes, a pour principaux objectifs la sensibilisation de différents publics à la nécessité de lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre. Il accompagne toute personne désireuse de mettre en place une démarche en faveur de l'égalité filles-garçons, femmes-hommes en milieu scolaire et périscolaire. Le site internet propose de très nombreuses références et ressources.

http://www.centre-hubertine-auclert.fr/

Centre Ressources Citoyenneté – Direction des affaires scolaires de Paris

Ce centre de ressources vise notamment à développer chez les enfants le respect de la diversité et à les sensibiliser au « vivre ensemble », à la connaissance et à la compréhension des valeurs républicaines.

111, rue des Amandiers - 75020 Paris

<u>patrice.sow@paris.fr</u> ou **☎** : 01 83 98 05 20

CENTRES

ressources centraux

Délégation académique à la formation des personnels



La DAFOR a pour mission de piloter la formation continue des personnels de l'académie de Paris des établissements des premier et second degrés. Des formations relatives à l'égalité filles-garçons et la laïcité sont proposées dans le cadre du plan de formation 2014-15. Les inscriptions se font sur l'application nationale Gaia accessible via le portail ARENA, elles sont ouvertes du 16 juin au 21 septembre 2014.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1 945162/plan-academique-de-formation-2014-2015?cid=p1 941119

Ces thématiques, comme celle de la lutte contre les discriminations, peuvent être intégrées aux stages Fil – formation d'initiative locale.

Pour toute information complémentaire, contacter Annabelle Poulain, conseillère DAFOR Annabelle.Poulain@ac-paris.fr

L'égalité filles-garçons (Dispositif : 14A0010554)

- Objectifs pédagogiques : Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes. S'interroger sur ses pratiques professionnelles afin de mieux agir en faveur de l'égalité filles-garçons.
- Contenu de la formation : Matin : La question de la division sexuée de l'orientation : ses causes et ses conséquences (Intervenante : Françoise Vouillot, psychologue, maîtresse de conférences à l'INETOP, membre du Haut conseil à l'Égalité Femmes-Hommes). Après-midi : Égalité des filles et des garçons dans l'éducation. Conférence-débat organisée par l'ADRIC.
- Forme : Deux conférences suivies d'un débat avec la salle.
- Modalité: Une journée de formation (un mercredi).
- Responsable pédagogique : L. Landais, mission égalité des chances filles-garçons au SAIO

L'égalité filles-garçons et approche disciplinaire (Dispositif : 14A0010557)

• Objectifs pédagogiques du dispositif: Proposer des pistes de réflexion par une entrée disciplinaire sur la question de la promotion de l'égalité filles-garçons dans le champ scolaire. Aider les enseignants à déconstruire certains stéréotypes sexués afin de favoriser un climat serein d'apprentissage.

L'égalité filles-garçons en SVT

- Objectifs pédagogiques : S'interroger sur les stéréotypes de genre dans les pratiques des enseignants de SVT. Aider à la mise en œuvre des nouveaux programmes de SVT sur l'identité et l'orientation sexuelle.
- Contenu de la formation : Mise en œuvre des programmes de SVT au regard de l'égalité fillesgarçons. Échanges sur les pratiques afin de construire des activités voire des projets sur le thème de l'égalité, par exemple dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
- Forme: Alternance d'apports théoriques et d'échanges entre les participants.
- Modalité : Une demi-journée de 4 heures.
- Responsable pédagogique : Muriel Bastonero, professeure de SVT

L'égalité filles-garçons et SMS-BIO

- Objectifs pédagogiques : S'interroger sur les stéréotypes sexués autour de la question de l'orientation vers les filières de la santé et du social et les métiers affiliés. Travailler à la déconstruction des stéréotypes sexués afin de contribuer à un climat serein d'apprentissage. Donner des outils aux enseignants pour aborder avec les élèves et les familles ces problématiques.
- Contenu de la formation : Réflexion sur les inégalités entre filles et garçons qui se traduisent dans l'orientation scolaire et les carrières professionnelles. Travail sur des outils de communication.
- Forme: Alternance d'apports théoriques et d'échanges entre les participants.
- Modalité : Une journée de formation.
- Responsable pédagogique : Elisabeth Chaniaud, IA-IPR Biotechnologie Biochimie Biologie

L'égalité filles-garçons et EPS

• Objectifs pédagogiques : S'interroger sur les pratiques, en cours d'EPS, susceptibles de conforter ou de remettre en cause des stéréotypes sexués et de contribuer à une meilleure réussite des filles dans la discipline.

- Contenu de la formation : Réflexion sur la façon dont le choix des APSA, des modes d'entrée dans celles-ci, des contenus peuvent contribuer à renforcer ou non les stéréotypes, et sur les modalités mises en oeuvre, et les dispositifs d'évaluation proposés.
- Forme : Alternance d'apports théoriques et et d'échanges entre les participants.
- Modalité : Une journée de formation.
- Responsable pédagogique : Dominique Bret, Maîtresse de conférence à l'ESPÉ

L'enseignement et laïcité (Dispositif : 14A0010550)

- Objectifs pédagogiques: Appréhender les évolutions de la laïcité dans la vie de l'établissement depuis quinze ans. Enseigner la laïcité et saisir les récentes évolutions. Aider les élèves à distinguer les savoirs des croyances: savoir enseigner les faits religieux dans un cadre laïque et savoir répondre à d'éventuelles contestations dans le cadre de l'enseignement (histoire-géographie, philosophie, sciences, etc.).
- Contenu de la formation : Première journée Matin : Introduction à la laïcité. Charte et pédagogie de la laïcité. Laïcité et fonctions publiques. Après-midi : Enseignement des faits religieux et laïcité. La question des relations entre juifs et musulmans : entre programmes scolaires et actualité. Deuxième journée Matin : Distinction entre savoirs et croyances (Histoire des arts et enseignement des sciences de la vie et de la terre). Après-midi : Études de cas : comment répondre à des situations concrètes ? Posture de l'enseignant et du fonctionnaire.
- Forme: Conférences de spécialistes de ces questions suivies d'un débat avec les participants.
- Modalité : Deux journées de formation.
- Responsables pédagogiques : Philippe Gaudin, Responsable formation-recherche à l'IESR, et Alain Seksig, IA-IPR EVS, responsable du CASNAV

S'approprier la Charte de la laïcité à l'école (Dispositif : 14A0010551)

- Objectifs pédagogiques : Valoriser la laïcité comme principe de liberté. Aider les professeurs à maîtriser le concept de laïcité en tant que principe organisateur de notre société et méthode pour vivre ensemble. Savoir ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas. Entraîner les professeurs à appréhender les résistances et/ou interrogations des élèves et des parents. Entraîner les professeurs à s'approprier la Charte de la Laïcité à l'école, comment la faire vivre dans le temps de classe.
- Contenu de la formation : Retour sur le concept de laïcité à travers les grands moments historiques et juridiques qui l'ont instauré en France. Mise en perspective des notions de liberté de conscience, de séparation des autorités publiques et des religions et redéfinition de la place de l'école et son rôle émancipateur. Mise en situation par le biais d'un atelier pratique et proposition de séquences pédagogiques.
- Forme : Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers de mises en pratique avec proposition de séquences pédagogiques.
- Modalité: Une demi-journée
- Responsable pédagogique : Charles Conte, chargé de mission à la Ligue de l'enseignement.



Les fiches présentées ci-dessous visent à faciliter la mise en œuvre d'actions qui ciblent une thématique spécifique de lutte contre les discriminations. Elles ont été élaborées, pour une large part, à partir des actions conduites dans les réseaux de l'éducation prioritaire et de l'expertise des coordonnateurs-trices de ces réseaux.

Vous trouverez à la fin de chacune d'entre elles le nom et les coordonnées d'une personneressource, membre de la mission académique pour l'éducation prioritaire, que vous pouvez contacter pour toute information complémentaire.

Ces sept fiches sont classées non pas par ordre d'importance mais par ordre alphabétique.

- Égalité filles-garçons
- Ethno-racial
- Handicap
- Homophobie
- Interculturel
- Laïcité et enseignement des faits religieux
- Orientation scolaire

FICHE THEMATIQUE



EGALITE FILLES-GARCONS

L'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes, est la première dimension de l'égalité des chances que l'école et les acteurs de l'éducation doivent garantir aux enfants et aux jeunes.

Dans ce cadre le rôle des éducateurs est double : sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, en leur apprenant à repérer, décoder et déconstruire les stéréotypes filles-garçons mais aussi avoir un regard critique envers leurs propres pratiques, car souvent nous risquons, sans en avoir vraiment conscience, de véhiculer ce type de discriminations.

L'enjeu de cette opération de sensibilisation est, tout en reconnaissant les différences des sexes, de lutter contre les inégalités de traitement ou les comportements discriminatoires en raison du genre. Certaines attitudes ou comportements dans la société française peuvent entraîner des discriminations sexistes et produire de l'autocensure qui ont des incidences tant sur la santé physique que psychologique.

Éléments de lexique

- Genre: c'est un concept utilisé en sciences sociales pour désigner les différences non biologiques entre les femmes et les hommes. Alors que le sexe fait référence aux différences biologiques, le genre réfère aux différences sociales, psychologiques, mentales, économiques, démographiques, politiques, etc.
- Orientation sexuelle: elle décrit un mode durable d'attirance (émotionnelle, sentimentale, sexuelle, ou une combinaison de ces différentes dimensions) pour le sexe opposé, le même sexe, ou les deux sexes.
- Sexisme : il s'agit d'une attitude discriminatoire adoptée en raison du sexe.

Références officielles

- « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons » rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, 15 janvier 2014.
- http://www.najat-vallaud-belkacem.com/wp-content/uploads/2014/01/20140115-GSP_Stereotypes_filles_garcons_web.pdf
- Page du ministère de l'éducation nationale sur l'ABCD de l'égalité.
- http://www.education.gouv.fr/cid76775/l-enseignement-de-l-egalite-filles-garcons-a-l-ecole.html
- Article L121-1 du code de l'éducation: comment les écoles, les collèges et les lycées contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes. http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIART1000027682629&dat eTexte=20140131
- « Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » 2013-2018.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=67018

Personnes et travaux de référence

- « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons, un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance » : rapport Commissariat général de la stratégie et à la prospective (CGSP) à la ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM.
- http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2014/01/CGSP_Stereotypes_filles_garcons_web.pdf
- « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité », DEPP/SDS/DVE, statistiques 2014 qui renseignent sur la réussite comparée des filles et des garçons depuis l'école et jusqu'à leur entrée dans la vie active.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/08/3/FetG 2014 305083.pdf

Associations et structures partenaires mobilisables :

• ABCD égalité, programmé lancé par le ministre des Droits des Femmes et celui de l'Education en 2013; mallette pédagogique qui vise à faire prendre conscience aux enseignants de la force des stéréotypes liés au genre et ensuite de conduire auprès des élèves des actions de sensibilisation et d'apprentissage de l'égalité entre filles et garçons.

http://www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite/accueil.html

• Femmes et sciences et Femmes et maths : deux associations qui ont pour but de « promouvoir les sciences et les techniques auprès des femmes, promouvoir les femmes dans les sciences et les techniques ».

http://www.femmesetsciences.fr/ http://femmes-et-maths.fr

- Libre terre des femmes : mène notamment une action de sensibilisation (déconstruction des stéréotypes) en milieu scolaire http://www.ltdf.fr/
- Pour qu'elle revienne : En action pour l'Égalité Filles-Garçons/Femmes-Hommes. Reportages-débats avec des adolescents vivant dans des quartiers « Politique de la Ville » Lien : http://www.centre-hubertine-auclert.fr/organisme/pour-qu-elle-revienne
- Je-tu-il: conçoit, réalise et distribue des programmes d'éducation et de prévention; elle s'emploie à réaliser des outils susceptibles d'interroger aussi bien les jeunes que les adultes, de favoriser l'échange entre pairs dans un but de construction et d'éducation. Lien: http://www.jetuil.asso.fr/
- La ligue de l'enseignement : propose tous les ans de nombreux projets dans le cadre de la lutte contre les discriminations. http://www.laliaue.org/
- Centre Hubertine Auclert: est un espace d'information et d'expertise dont l'objectif est de promouvoir une culture de l'égalité entre femmes et hommes http://www.centre-hubertine-auclert.fr/
- Elles bougent: association pour la sensibilisation des femmes aux métiers dans l'ingénierie et dans les formations scientifiques.

http://www.ellesbougent.com/

garcons/rub 4990 stand 104222 port 10710

• Liberté d'agir scolaire : association qui propose aux élèves un espace de parole et un cadre de réflexion afin de lutter contre les violences verbales, physiques et psychologiques. http://las-association.fr/las-2/

Quelques actions

- Interventions scolaires sous forme de débats : association Liberté Agir Scolaire (L.A.S.) http://las-association.fr/las-2/
- Actions dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)
- L'Observatoire de la Mairie de Paris soutient les associations et organisations qui mènent dans les collèges parisiens des actions d'éducation à la sexualité et à l'égalité. <a href="http://www.paris.fr/politiques/citoyennete/egalite-femmes-hommes/education-a-l-egalite-entre-les-filles-et-les-tilles-et-les-

Contact: Béatrice-Sarah Pepe, cheffe de projet Éducation à l'égalité filles-garçons beatrice.pepe@paris.fr

- CNIDFF (Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles) mène des actions dans les établissements scolaires pour favoriser l'égalité entre filles et garçons Lien: http://www.infofemmes.com/v2/p/Contact/cidff-de-paris/2366
- Demande de stage FIL pour les personnels des écoles ou des établissements
- Parcours littéraire ou artistique thématiques (dès la maternelle)
- Des activités sportives qui dépassent les questions de genre, association Femix'Sports. http://www.femixsports.fr/site/art/3/Accueil

Bibliographie/outils

- Guide des ressources « L'égalité filles-garçons », Mairie de Paris. http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/guide-de-ressources-pour-les-actions-d-education-a-l-egalite-filles-garcons
- Cahiers pédagogiques n.487 : « Filles et garçons à l'école ».
- Un dossier pratique en direction des écoles élaboré par le groupe de travail départemental des Hauts de Seine « Agir pour l'égalité filles-garçons dès leur plus jeune âge » http://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/livret-egalite-filles-garcons-des-le-plus-jeune-age-92-2012.pdf

Sitographie

- Dossier « Égalité des filles et des garçons » du ministère de l'éducation nationale http://www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcons.html
- « Les enjeux de l'égalité filles garçons » sur Eduscol http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html
- IFE: Genre et éducation, synthèse de nombreuses journées d'études et colloques sur les multiples enjeux de la mixité scolaire et de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/37-septembre-2008.pdf

- Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agin», brochure Eduscol http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs republicaines/05/3/comportements sexistes et violences sexuelles 1 62053.pdf
- Le cycle de conférences de l'académie de Créteil « Encourager l'égalité filles-garçons dès la maternelle ».

http://www.ac-creteil.fr/enseignements-mercredisdecreteil-videosencourager.html

• « Objectif égalité » site de l'Onisep sur les stéréotypes femmes/hommes dans le cadre de l'orientation et des métiers

http://objectifegalite.onisep.fr/#

• Centre audiovisuel: éducation à l'image et analyse des représentations sexuées dans l'audiovisuel.

www.centre-simone-de-beauvoir.com

• Association européenne : programme d'élimination du sexisme dans le matériel éducatif. www.ducotedesfilles.org

Ressources pédagogiques

- CANOPÉ: Pour l'égalité entre filles et garçons: 100 albums jeunesse.
- http://www.cndp.fr/crdp
- Livret sur la littérature de jeunesse non sexiste. www.adequations.org

Filmographie

- Les garçons et Guillaume à table, de Guillaume Gallienne, 2013
- Tomboy, de Céline Sciamma, 2011
- Billy Eliott, de Stephen Daldry, 1999
- We want sex equality, de Nigel Cole, 2011

Personnes-ressources

Geneviève AUBERT, Alessandra SOBRERO Mission académique pour l'éducation prioritaire. Genevieve.Aubert1@ac-paris.fr; Alessandra.Sobrero@ac-paris.fr maep.carep@ac-paris.fr

2 01.44.62.39.95

FICHE THEMATIQUE



ETHNO-RACIAL

En France, l'approche ethno-raciale a longtemps été écartée du champ des sciences sociales. Les recherches sur les discriminations ethno-raciales sont peu nombreuses et relativement récentes contrairement aux États-Unis. Cela est essentiellement dû au fait qu'Outre Atlantique, la société est organisée de manière multiculturelle avec une identification forte à une communauté alors que la France ne reconnait que des individus (héritage des Lumières : les différences ethniques, raciales et culturelles doivent être transcendées, l'espace public n'est composé que d'hommes libres et égaux).

Dans les années 90, les premiers travaux, qui abordent cette approche, concernent principalement le domaine de l'emploi (en 1988, Martine AUBRY, ministre des affaires sociales fait reconnaître l'existence des discriminations raciales dans l'emploi et engage une politique de lutte contre ces discriminations). C'est en 1992 que la dimension ethno-raciale est prise en compte pour la première fois dans une étude statistique (travaux de la démographe Michèle TRIBALAT).

La méfiance vis-à-vis de cette catégorisation étant levée, de nombreuses études montrent que dans l'hexagone, les discriminations ethno-raciales touchent essentiellement les immigrés et les descendants d'immigrés d'origines africaine et turque.

Éléments de lexique

- Ethnicité et racialité, ces deux « constructions sociales et politiques » (Max WEBER), ont en commun le fait de dévaloriser et de produire de la discrimination.
- «Ethno» fait référence à l'attribution d'une identité en lien avec une origine différente, une ascendance commune, réelle ou non.
- « Racial » fait référence au classement de l'espèce humaine selon des critères morphologiques ou culturels sans aucune base scientifique.
- La discrimination raciale et ethnique pose un problème important dans le monde, affectant des groupes minoritaires et parfois des groupes majoritaires. Depuis quelques années, on constate une ethno-racialisation de la question scolaire. Le système scolaire tend à « transformer les problèmes sociaux et scolaires en problème ethnique » (F. LORCERIE). Les préjugés chez les agents de l'institution, qui ne sont ni systématiques ni conscients, occasionnent une « remise en cause des modes d'organisation » (ghettoïsation de classes et d'établissements) et une modification des « modes d'interventions pédagogiques » (F. LORCERIE).

Références officielles

- Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1963), entrée en vigueur le 4 janvier 1969 (ONU)
- Directive européenne 2000/43/CE du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique. Tous les pays européens ont obligation de contrôler ce type d'inégalités et de mettre en place un dispositif indépendant de suivi : création de la HALDE en France le 30 décembre 2004
- Loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits
- BO n°30 du 25 juillet 20013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 qui promeut la lutte contre les discriminations

Personnes et travaux de référence

- Pour le champ scolaire : Françoise LORCERIE « L'école et le défi ethnique », ESF, 2003
- Pour le champ des sciences sociales : Mirma SAFI « Les inégalités ethno-raciales », La Découverte édition Repères, 2013

Associations et structures partenaires mobilisables

L'Association de Prévention du Site de la Villette - APVS 211, avenue Jean Jaurès Paris 19 - 01 40 03 77 76

En 2006/2007, l'APSV a conçu et mis en œuvre une formation/action *Lutte contre les discriminations* à l'emploi dans le 19ème arrondissement à destination des personnels des structures de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement social du territoire. Cette formation a abouti à l'élaboration d'un plan d'action territorial.

http://www.apsv.fr/index.php

Bibliographie/outils

- G. FELOUZIS, F. LIOT et J. PERROTON, « L'apartheid scolaire Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges » Seuil, 2005
- F. DUBET, O. COUSIN, E. MACE et S. RUI « Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations » Seuil février 2013
- « Discriminations et inégalités à l'école » Dossier de veille IFE n°90 par Rémi THIBERT
- «L'usage des catégories ethniques en sociologie » Revue française de sociologie, 2008, article de Hugues LAGRANGE
- « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? » Dossier de la Revue française de sociologie 2009/3 (volume 50)
- « L'école, la violence, les représentations ethno-raciales » Ville-Ecole-Intégration hors-série n°12-2010, Article de F. LORCERIE
- « Trajectoires et origines » Enquête sur la diversité des populations en France coordonnée par C. BEAUCHEMIN, C. HAMEL, P. SIMON octobre 2010
- « Les discriminations ethniques et raciales dans l'enquête Trajectoires et Origines » Economie et Statistique de l'INSEE 2013, article de M. SAFI et P. SIMON
- « Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme : déconstruire les stéréotypes », J. BORDET, J. COHEN, Cahier de l'action n°19 INJEP

Sitographie

• Human Rights Education Associates, ce site renseigne sur les droits des minorités ethniques et raciales

http://www.hrea.org/fr/education/guides/ droits-des- minorites.html

• « La République a l'épreuve des statistiques ethniques » http://contrverses.sciences-po.fr/archive/statistiques/introduction.php

Personne-ressource

Drissia EL BOUKIDI

Mission académique pour l'éducation prioritaire

Drissia.El-Boukidi@ac-paris.fr

maep.carep@ac-paris.fr

11.44.62.39.95

FICHE THEMATIQUE



HANDICAP

Depuis la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, le handicap est envisagé dans sa dimension sociale, c'est-à-dire en prenant en compte la situation du jeune dans son environnement. Deux principes en découlent : l'accessibilité (accès à tout pour tous) et la compensation (mesures individuelles rétablissant l'égalité des droits et des chances).

Parler du handicap amène à poser un nouveau regard. Les campagnes d'information et de sensibilisation, réalisées depuis 2010, ont touché un large public et ont contribué à familiariser les personnes handicapées avec les droits et les différentes aides dont elles peuvent bénéficier. Cependant, force est de constater que peu d'actions sont mises en place pour la sensibilisation des personnes valides aux différentes formes de handicap.

Éléments de lexique

- Un handicap: un désavantage lié à l'addition de 2 éléments, un élément relevant de la situation de la personne et un élément relevant de l'environnement.
- En situation de handicap permet de souligner le rôle de l'environnement, autant de situations de handicap que de personnes handicapées.
- L'accessibilité : la possibilité d'accès à tout pour toutes et tous.
- L'inclusion éducative : la scolarisation en milieu ordinaire d'enfant en situation de handicap.
- Les types de handicap:
 - Les handicaps sensoriels (auditifs, visuels)
 - Les handicaps moteurs
 - Les handicaps mentaux (ou intellectuels, cognitifs, psychiques)
- Être malvoyant(e): percevoir plus ou moins bien l'environnement visuel.
- Être non-voyant : être aveugle.
- Être malentendant: entendre mal ou très mal (surdité sévère).
- Être sourd (surdité profonde) : ne pas entendre du tout.
- Les personnes polyhandicapées : qui conjuguent une déficience motrice avec une déficience intellectuelle.
- Les personnes pluri-handicapées : touchées par plusieurs handicaps.

Références officielles

- La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/joe_20050212_0036_0001-2.pdf
- Note d'information de la DEPP relative à la scolarisation des jeunes handicapés Mai 2012 http://cache.media.education.aouv.fr/file/2012/58/4/DEPP-NI-2012-10-scolarisation-jeunes-handicapes 214584.pdf
- Ce document présente les principes généraux de la politique handicap ministérielle et ses acteurs. Il aborde également de façon plus concrète les différents types de handicap et vous donne des informations pratiques pour accueillir et accompagner un agent handicapé au sein de votre structure.

http://www.education.gouv.fr/handicap-tous-concernes/MEN-HANDICAP/pdf/guide_pratique_2013.pdf

Associations et structures partenaires mobilisables

- Bibliothèque de la Cité des sciences propose des ateliers de sensibilisation au handicap visuel. http://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/bibliotheque/acces-dedies/publics-en-situation-de-handicap/salle-louis-braille/
- Cap Sport Art Aventure Amitié propose un programme de prévention et de sensibilisation au handicap avec des ateliers de mise en situation de cécité, d'initiation à la langue des signes et de basket fauteuil.

http://www.capsaaa.net/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=5 http://www.capsaaa.net/images/pdf/capclasses-web.pdf

Contact: Thomas ENFRIN <u>t.enfrin@capsaaa.net</u> 06 89 44 28 21

• Le CIDEM, centre d'information civique, propose un itinéraire citoyen sur le thème du handicap. http://itinerairesdecitoyennete.org/index.php?page=content&site=24

- Le centre Hubertine Auclert a mis en place un groupe de travail afin de mieux prendre en considération les attentes des femmes en situation de handicap.
- http://www.centre-hubertine-auclert.fr/lettre-d-information/mercredi-30-mai-club-feminisme-et-handicap-au-centre-hubertine-auclert
- Le centre Ressources, recherche appliquée et handicap vise à promouvoir une transformation sociale inclusive et propose des ressources en ligne, dont des vidéos.

http://www.firah.org/centre-ressources/changer-de-regard-sur-les-personnes-handicapees-films-et-video.html

Autres ressources

- Sur le site de l'académie de Paris, la rubrique sur le handicap et les enseignements adaptés. https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_317187/handicap-et-enseignements-adaptes
- Le site ministériel Eduscol met en ligne un dossier relatif à la scolarisation des élèves handicapés http://eduscol.education.fr/pid25584/handicap.html
- L'office national d'information sur les enseignements et les professions propose une rubrique à scolarité et handicap.

http://www.onisep.fr/Scolarite-et-handicap

Littérature de jeunesse

- Vivre ensemble les différences, Bayard jeunesse (dès 7 ans)
- Le lion de Léonie, Aude MAUREL, Ed. d'Orbestier (petite fille handicapée moteur)
- De quelle couleur est le vent, Anne HERBAUTS, Casterman (petit garçon aveugle)
- Écoute-moi avec les yeux Gloria, Cécilia DIAZ, Ed Gulfstream (surdité)
- Paul-la-Toupie, Geneviève LAURENCIN et Michel BOUCHER, Ed. du Rocher (autisme)
- La préférée, Sylvaine JAOUI, Casterman junior (petit roman dès 10 ans)
- Simple, Marie-Aude MURAIL, Ecole des loisirs (handicap mental)
- Matachamoua, Céline SORIN, coll. Pastel, Ecole des loisirs (5 à 7 ans)
- L'archipel de Nouna, Isabelle PROVOST et Sandra SOLINET
- Le nouveau de la 5^e, Ekaterina MOURACHOUVA, Bayard jeunesse (roman, collège)

Ressources pédagogiques

• DVD Au-dessus des nuages

http://www.unesourisverte.org/sensibilisation/294-dvd-au-dessus-des-nuages-sous-titre

• Livre CD Jules et Rémi

http://www.veronique-pacaud.fr/oeuvres.php#jules

Vidéo Thing Big. Overcome barriers (sans texte)

http://www.youtube.com/watch?v=bJOy70UkCco

Vidéo sur l'article 23 Convention des Nations Unies

http://fr.cyberdodo.com/dessins-animes/droits-de-l-enfant/cyberdodo-lutte-pour-les-droits-des-enfants-handicapes.html

- Explication Convention relative aux droits des personnes handicapées (UNICEF) http://www.unicef.org/french/publications/index 43893.html
- Jeu éducatif : cyberdodo handicaps | et ||

http://fr.cyberdodo.com/jeux/cyberdodo-et-les-handicapsII/

Jeu Keski jeunesse (MAIF)

http://www.maif.fr/la-maif-s-engage/engagement-societal/espace-handicap/la-scolarisation/actions-changer-regard-sur-handicap-2.html

Personne-ressource

2 01.44.62.39.95

Geneviève AUBERT,
Mission académique pour l'éducation prioritaire
Genevieve.Aubert1@ac-paris.fr
maep.carep@ac-paris.fr

FICHE THEMATIQUE



HOMOPHOBIE

L'école est un des lieux majeurs de socialisation où se construit la personnalité des enfants et des adolescents, l'orientation sexuelle en est une des dimensions. Dans la classe, la cour de récréation les échanges entre pairs se véhiculent de nombreux stéréotypes relatifs à l'homosexualité. Les comportements homophobes à l'égard des élèves (rejet, stigmatisation, moqueries, insultes) peuvent avoir, au-delà de la mésestime de soi et des difficultés scolaires, des conséquences dramatiques. L'Institut de veille sanitaire montre que le taux de suicide chez les homosexuel.les est cinq fois plus élevé que chez les hétérosexuel.les.⁸

Les adultes réagissent rarement à l'homophobie « ordinaire ». En laissant dire, en laissant faire ils laissent à penser que ces insultes, ces comportements, parfois très violents, sont fondés. Les élèves victimes de ces phénomènes ne se sentent que rarement soutenus par la communauté éducative et intériorisent un sentiment d'illégitimité, de honte. Tout comme il est nécessaire d'éduquer à l'égalité des sexus, il est nécessaire d'éduquer à une égalité des sexualités. L'école se doit d'agir pour que ne s'installe pas la conviction qu'il existe des hiérarchies entre les êtres et les sexualités. L'éducation contre les discriminations fait partie intégrante de la mission de l'école et il s'agit bien de prendre en compte toutes les formes de discriminations. Tout comme elle a vocation à accueillir tous les enfants, elle a vocation à accueillir toutes les familles, dont les familles homoparentales.

Textes officiels

- La circulaire du 17 février 2003 relative à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées. http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm
- La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif.
- http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html&cid_bo=67018
- Le programme d'action gouvernemental contre les violences et les discriminations commises en raison de l'orientation sexuelles ou de l'identité de genre octobre 2012. http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/11/violence_v5+_06-2011.pdf

Personnes et travaux de référence

- 30 propositions pour lutter contre les violences sexuelles dans les établissements scolaires. Rapport de Nicole BELLOUBET-FRIER octobre 2001. L'objet du rapport est de proposer un certain nombre de mesures permettant non seulement de sensibiliser mais de prévenir et de prendre en charge les phénomènes de violences sexistes et sexuelles. http://media.education.gouv.fr/file/93/3/5933.pdf
- Discriminations LGBT-phobes à l'École État des lieux et recommandations Rapport de Michel TEYCHENNE juin 2013; Ce rapport dresse un état des lieux de la situation, souligne les graves conséquences de l'homophobie sur les jeunes victimes et fait le bilan des actions engagées par le ministère de l'éducation nationale dans ce domaine.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/07_Juillet/62/7/rapport_teychenne_juin_2013_261627.pdf

Associations et structures partenaires mobilisables :

- SOS Homophobie. Association nationale de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie. Elle organise des actions de prévention auprès des jeunes en milieu scolaire notamment, à Paris, dans le cadre d'Opération collégiens (DPVI) http://www.sos-homophobie.org/
- Contact. Union d'associations départementales ayant pour buts d'aider les familles et leurs amis à comprendre et à accepter l'homosexualité ou la bisexualité de leur fils, de leur fille ou de leurs proches ; d'aider les lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, à communiquer avec leur entourage ; de lutter contre l'homophobie, et notamment contre les discriminations. Elle intervient en milieu scolaire, notamment dans le cadre d'Opération Collégiens (DPVI)

⁸ http://www.invs.sante.fr/publications/2007/epg 2004/epg etat depressif.pdf

• C'est comme ça. Réseau d'associations pour le dialogue entre les parents, les personnes LGBT, leurs familles et ami-e-s, qui interviennent en milieu scolaire pour lutter contre toutes les discriminations.

http://www.cestcommeca.net/

Quelques actions:

- Participation des associations à des journées banalisées au collège (exemple : SOS homophobie dans le cadre de la journée de la paix au collège G. Budé).
- Projet inter-degrés « Fille garçon, construire son identité sexuelle ».
- Utilisation de la littérature jeunesse à l'école.
- Travail autour de la lutte contre les insultes homophobes.
- Se saisir de la « journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie » (17 mai) et des journées de lutte contre les discriminations.

Ressources

- Jeune et homo sous le regard des autres. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé propose un support à l'animation qui a pour objectif de favoriser le respect de la diversité sexuelle et prévenir les attitudes, paroles et comportements discriminants (homophobes) et leurs conséquences chez les jeunes de 11 à 18 ans à partir de ces courts métrages écrits par des jeunes. http://www.inpes.sante.fr/professionnels-education/outils/jeune-et-homo/outil-lutte-homophobie.asp
- : L'homophobie, savoir réagir, brochure à télécharger sur le site Eduscol. http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs republicaines/35/6/Homophobie savoir et reagir 315356.pdf
- (Re)connaître pour mieux agir homophobe lesbophobie biphobie- transphobie. brochure à télécharger sur le site *Eduscol*.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs republicaines/31/8/brochure lgbt sup 315318.pdf

- 50 activités pour l'égalité filles/garçons à l'école Virginie Houadec, Michèle Babillot (SCEREN 2008)
- Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT phobies. Cahiers de l'action n°40.

 $\underline{\text{http://www.injep.fr/spip.php?page=publications_detail\&} language_id=4\&products_id=295\&osCsid=5234vp7hqdsv2qrtnm9shrhhd1}$

Bibliographie et filmographie

• Jean-Paul MARTIN L'homophobie, un nouvel enjeu pour l'éducation à la citoyenneté (Le Télémaque – $2003/1 - N^{\circ}23$)

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TELE_023_0083

• Colloque de l'UNESCO. Quelles sont les bonnes pratiques pour lutter contre l'homophobie en milieu scolaire

http://www.unesco.org/new/fr/media-services/single-

view/news/meeting on effective policies and practices to address homophobic bullying in educational institutions 16 may 2012/#.U cLxCgfncU

- Lutte contre l'homophobie en milieu scolaire Les activités de l'UNESCO au niveau international http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/pdf/RSO presentation FR 30nov12 final for pdf.pdf
- Fenêtres sur cours « Éduquer contre l'homophobie » (<u>lien ici</u>) http://www.snuipp.fr/Eduquer-contre-l-homophobie

A lire ou regarder en classe

- Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon de C. Bruel, A. Bozellec et A. Galland
- <u>Jérôme</u>, <u>par cœur</u> de Thomas Scotto et Olivier Tallec
- Le film <u>Tomboy</u> de Céline Sciamma
- Le film Billy Elliot de Stephen Daldry

Sitographie

• Le site Eduscol - Lutter contre l'homophobie.

http://eduscol.education.fr/cid50566/lutter-contre-homophobie.html

• Le site CPE et Vie scolaire - Lutte contre l'homophobie : le rôle de l'école http://www.viescolaire.org/info/?p=12385

Personne-ressource

Haud LANCIEN-GUIGNOLET
Mission académique pour l'éducation prioritaire
Haud.Lancien@ac-paris.fr
maep.carep@ac-paris.fr

FICHE THEMATIQUE



INTERCULTURALITE

La diversité des cultures du monde en France même et leur affirmation sur une planète mondialisée crée pour notre domaine éducatif une obligation enrichissante : celle de sa prise en compte dans l'enseignement et la relation aux parents.

Éléments de lexique

- Le multiculturalisme est le choix soit du mixage soit de la cohabitation simple de toutes les cultures à partir de la reconnaissance du droit des minorités ; c'est une notion plus affirmée dans le monde anglo-saxon.
- L'interculturel (ou interculturalisme ou interculturalité) en reste plus modestement, dans la sphère francophone, au niveau de l'interconnaissance et des échanges.
- On trouve également le terme de transculturel, qui insiste sur le passage d'une culture particulière à l'universel. Aucun de ces termes n'est neutre, et les débats sont vifs dans ce domaine.

Références officielles

- Circulaire du 25 janvier 1978 sur les ELCO (premier usage du terme).
- Circulaire du 25 avril 2002 créant les CASNAV.
- BOEN du 4 janvier 2007 indiquant comme l'une des dix compétences professionnelles de l'enseignant la nécessité de « tenir compte, dans le cadre de son enseignement, de la diversité des élèves et de leurs cultures ».

Personnes et travaux de référence

Marie-Rose MORO dont les ouvrages donnent un éclairage de la recherche et de la pratique extrêmement pertinent, cf. Sitographie.

Associations et structures partenaires mobilisables

- Centre Georges Devereux : aspects psychologiques, médiation.
 98 boulevard de Sébastopol 75003 01 77 32 10 64
 http://www.ethnopsychiatrie.net/
- Centre Babel (présidente M.-R. MORO): aspects psychologiques.
 Maison de Solenn 97 boulevard de Port-Royal 75014 09 50 95 26 66 contact@babel.fr
 http://www.centrebabel.fr/
- EIDIP (écoute interculturelle dans un dispositif inter psy) : structure récente qui anime des points d'écoute dans des collèges du 18° (La Chapelle) et le suivi thérapeutique.

7 rue de la Croix Moreau 75018 - 01 46 07 33 29 http://www.eidip.fr/

- Dulala (D'une langue à l'autre) : aspects linguistiques. 135 Bd Chanzy 93100 Montreuil - 09 51 24 20 73 - info@dulala.fr http://www.dunelanguealautre.org/
- Association pour le Développement de l'enseignement bi/plurilingue http://adeb.asso.fr

Quelques actions

- Dans le cadre de la Réussite éducative, recours à des intervenants pour dénouer des malentendus école/famille.
- Le recours au dispositif École ouverte aux parents qui a pour objectif de donner les clés de la culture scolaire française aux parents d'origine étrangère.
- Les *Papothèques*: lieux de parole par groupes de langue des parents permettant des échanges à égalité et une mise en confiance des parents étrangers (présence d'un traducteur, et d'un psychologue ou d'un anthropologue)

• Les interventions de *Dulala*: valorisation des cultures d'origine des élèves au travers d'activités scolaires ou péri-scolaires aidant à une appréhension sereine de la diversité des cultures.

Bibliographie

- Marie-Rose MORO, Enfants d'ici venus d'ailleurs, Étude, 2011
- Marie-Rose MORO, Enfants de l'immigration une chance pour l'école, Ed. Bayard, 2012
- Annick BONNEFOND (dir.), Melting classes Voyages à l'école de l'interculturalité, Cgé et Couleur livres
- Revue internationale d'éducation Sèvres, n° 63, septembre 2013, dossier : L'école et la diversité des cultures.

http://www.ciep.fr/revue-internationale-deducation-sevres/lecole-diversite-cultures/ries-63

- Diversité n° 176, 2° trimestre 2014, Langues des élèves, langue(s) de l'école.
- Les approches plurielles des langues et des cultures DGLFLF (ministère de la Culture) www.dglflf.culture.gouv.fr/publications/Regard_les_approches_plurielles.pdf

Sitographie

- Le site de Marie-Rose MORO qui donne notamment accès à la liste de ces ouvrages et les références de la revue L'Autre avec de nombreux article en référence à l'école. http://www.marierosemoro.fr
- Le site du Centre Georges Devereux permet d'accéder à de très nombreux textes, notamment ceux des fondateurs de l'ethnopsychiatrie. http://www.ethnopsychiatrie.net/
- Sur le site EDUSCOL, un exposé de Geneviève ZARATE sur la notion de compétence interculturelle et sa place dans les curriculums. http://eduscol.education.fr/cid46537/les-competences-interculturelles%C2%A0-definition-place-dans-les-curriculums.html

Personne-ressource

Jean-Pierre FOURNIER
Mission académique pour l'éducation prioritaire
Jean-Pierre.Fournier@ac-paris.fr
maep.carep@ac-paris.fr

2 01.44.62.39.95

FICHE THEMATIQUE



LAICITE ET ENSEIGNEMENT DES FAITS RELIGIEUX

La diffusion de la Charte de la laïcité réaffirme le rôle de l'École dans la transmission des valeurs de la République. Elle a pour objectif de rendre claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience.

L'enseignement des faits religieux s'inscrit naturellement dans le cadre de la laïcité en étant un des éléments de compréhension de notre patrimoine culturel et du monde contemporain.

Éléments de lexique

La laïcité est un principe politique universel de coexistence qui fait droit à tout le monde dans le cadre légal d'une société de convictions plurielles. (Philippe Gaudin).

La laïcité organise et encadre la liberté religieuse dans une société qui ne se définit plus à partir et dans une religion. (Philippe Gaudin)

La laïcité se veut garante à la fois des libertés individuelles et des valeurs communes d'une société qui dépasse et intègre ses différences pour construire ensemble son avenir.

Références officielles

- Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation 2013 http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066
- La circulaire relative à la Charte de la laïcité à l'école 2013 http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin officiel.html?cid bo=73659
- Le rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité 2013-2014 http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers/laicite_rapport_annuel_2013-2014.pdf
- Le Code de l'éducation, La laïcité de l'enseignement public Articles 141-1 à 141-6 http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/documents-laicite/document-1.pdf
- La loi relative au port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse 2004 http://www.education.gouv.fr/bo/2004/21/MENG0401138C.htm
- La loi relative à la dissimulation du visage dans l'espace public 2010 http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20101012&numTexte=1&pageDebut=18344&pageFin=18344

Personnes et travaux de référence :

- Abdennour BIDAR, professeur de philosophie, chargé de mission « pédagogie de la laïcité » pour la DGESCO
- Philippe GAUDIN, enseignant chercheur en philosophie, formateur à l'institut européen en sciences des religions.
- Pour une pédagogie de la laïcité à l'école, conférence du Haut Conseil à l'Intégration décembre 2012, Philippe GAUBERT, Alain SEKSIG, Abdennour BIDAR, Vincent PEILLON http://archives.hci.gouv.fr/IMG/pdf/Cycle de conferences Vivre et faire vivre la laicite Seance inaugurale du 11 decembre 2012 retranscription_DEF.pdf
- « L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque », Rapport de Régis DEBRAY au ministre de l'éducation nationale février 2002.

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/024000544/0000.pdf

• Actes du séminaire DGESCO « Enseigner les faits religieux dans une école laïque » - mars 2011 http://eduscol.education.fr/cid56291/seminaire-dgesco-2011.html

Associations et structures mobilisables:

• Enquête : édition d'outils de découverte de la laïcité et des faits religieux pour les 7-11ans, animation d'ateliers.

http://www.enquete.asso.fr/home

• Ligue des droits de l'Homme : interventions en classe http://www.ldh-france.org/fede/paris/

Autres ressources

- Les actes du séminaire « Enseigner les faits religieux dans une école laïque » sur le site Eduscol. http://eduscol.education.fr/cid56291/seminaire-dgesco-2011.html
- Institut Européen en Sciences des religions IESR : des ressources pour l'enseignement des faits religieux, formations...

http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/

• « Laïcité : principes et pédagogie », dossier de ressources qui présente et explicite le principe de laïcité.

http://eduscol.education.fr/pid23591/laicite-principe-et-pedagogie.html

Quelques actions

• Ressources pour une pédagogie de la Charte de la laïcité à l'école : affichage, diffusion et appropriation

http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html#lien1

- Enseignement laïque des faits religieux
 - ler degré: utilisation du jeu *L'arbre* à défis de l'association *Enquête* (disponible sur le catalogue de commandes de la ville de Paris)

 http://www.cndp.fr/crdp-paris/l-Arbre-a-defis-Decoder-le-fait
 - 2nd degré: ressources en ligne sur le site de l'IESR (fiches pédagogiques) http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index6706.html

Bibliographie

 Pour une pédagogie de la laïcité à l'école Abdennour BIDAR - Mission Pédagogie de la laïcité -HCI/MEN

http://archives.hci.gouv.fr/IMG/pdf/Pedagogie_de_la_laicite-web.pdf

• La laïcité à l'école, Un principe, une éthique, une pédagogie, Jacqueline COSTA-LASCOUX et Jean-Louis AUDUC

http://rsa.revues.org/536

- Qu'est-ce que la laïcité ? Catherine KINTZLER
- Comment parler de religions aux enfants, Véronique WESTERLOPPE

Littérature de jeunesse et jeux

• Collection des récits primordiaux

http://www.recitsprimordiaux.com/

- Récits de création, Collection Récits primordiaux, La documentation Française http://www.ladocumentationfrançaise.fr/ezexalead/search?SearchText=récits+primordiaux&n=slDocFrançaise
- Mon école à moi, Alain Serres et Pef, Rue du monde
- Est-on obligé de croire en Dieu ? La question des religions et de la laïcité, Autrement junior
- L'arbre à défis, un jeu pour découvrir la laïcité et les faits religieux à l'école (disponible sur le catalogue de commandes des écoles DASCO)

http://www.cndp.fr/crdp-paris/l-Arbre-a-defis-Decoder-le-fait

Personnes-ressources

Julie VIARD, Drissia EL BOUKIDI,
Mission académique pour l'éducation prioritaire
julie.viard@ac-paris.fr
paep.carep@ac-paris.fr
Drissia.El-Boukidi@ac-paris.fr

2 01.44.62.39.95



ORIENTATION

L'orientation se doit d'être un choix réfléchi, positif et qui ne soit pas déterminé par des stéréotypes liés au sexe, aux catégories socio-économiques, à l'origine. Les actions engagées autour de l'orientation visent à permettre à tous les élèves de mener à bien leur projet personnel en prenant en compte aussi bien les risques de différenciation liés à des représentations sociales que les processus d'autocensure.

Éléments de lexique

PIIODMEP: Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Ce sigle remplace le PDMF dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 9 juillet 2013.

Textes officiels

• La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 9 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/cid72962/publication-de-la-loi-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-le-ecole.html

- Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066
- La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif.

http://eduscol.education.fr/cid55235/convention-interministerielle.html

• Refonder l'éducation prioritaire (axe 1 - mesure 5 : développer l'ambition et la curiosité des élèves pour les aider à construire leur parcours).

http://cache.media.education.gouv.fr/file/01_Janvier/32/9/DP-Refonder-I-education-prioritaire_294329.pdf

• Le projet de l'académique de Paris (axe 4).

https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2014-01/projet_academique_2013-2016_2014-01-24_10-42-24_881.pdf

Personnes et travaux de référence

Françoise VOUILLOT, enseignante-chercheuse en psychologie, responsable du groupe de recherche OriGenre - Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle - CNAM. <a href="http://inetop.cnam.fr/la-recherche/les-themes-de-recherche/les-themes-de-recherche-themes-de-r

Associations et structures partenaires mobilisables

Associations de tutorat et de parrainage :

- TELEMAQUE: mise en place d'un double tutorat par un membre de l'équipe de l'établissement et par un tuteur d'entreprise (collégiens et lycéens). http://www.institut-telemaque.org/?page_id=20
- AFEV: accompagnement par un étudiant « accompagnement individualisé des collégiens de 4ème, 3ème » et « accompagnement individualisé des jeunes en filière professionnelle ». http://www.afev.fr/index.php?page=fr nos actions
- SOCRATE parrainage d'élèves d'école élémentaire ou du collège par des lycéens eux-mêmes encadrés par des coordinateurs socioculturels. http://www.associationsocrate.org/
- ELLES BOUGENT promotion des métiers techniques au féminin. http://www.ellesbougent.com/club/index.php
- APVS / (Association de prévention du site de la Villette) : coordination d'un <u>dispositif</u> d'accès aux stages pour les collèges du 19ème (association mobilisable pour partager son expertise sur d'autres territoires).

http://www.apsv.fr/

Autre

http://www.paris19contrelesdiscriminations.fr/

Autres ressources

- Les ressources sur le portail *Orientation* du site de l'académie de Paris http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_6791/ressources
- Le Club des partenaires (rectorats d'Ile de France et ONISEP): 67 partenaires proposent près de 350 offres : visites, stages, interventions en classe, participations à des forums, concours... http://www.clubdespartenaires.fr/portail/jcms/pre1 415582/club-des-partenaires-portail-accueil
- Le site de l'ONISEP

http://www.onisep.fr/

• Le site Orientation pour tous http://www.orientation-pour-tous.fr/

• Le site Les métiers

http://www.lesmetiers.net/

• Les centres d'information et d'orientation parisiens https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_10287/les-centres-d-information-et-d-orientation-cio?cid=piapp1_6753

Actions

• Les cordées de la réussite sur le site Eduscol.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_10287/les-centres-d-information-et-d-orientation-cio?cid=piapp1_6753

• L'accompagnement en sciences et technologie à l'école primaire. http://www.ac-paris.fr/portail/icms/p1_669427/l-astep

- Différents modes de tutorat, parrainage avec l'appui d'associations.
- Les actions de découverte des filières et des métiers.
- Les actions autour des stages de 3^{ème}.
- La mise en place d'outils de suivi du parcours individuel.

http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France/Espace-pedagogique/Le-Webclasseur-Orientation

• La sensibilisation/formation des équipes chargées d'accompagner les choix d'orientation.

Bibliographie

- Orientation scolaire et discrimination. De l'(in)égalité de traitement selon « l'origine », Fabrice DHUME, S. DUKIC, S. CHAUVEL, P. PERROT (2011), La Documentation française http://www.ladocumentationfrançaise.fr/catalogue/9782110084484/
- Orientation scolaire et discrimination. Quand les différences de sexe masquent les inégalités, Françoise VOUILLOT, J. MEZZA, M.L. STEINBRUCKNER, L. THIENOT (2011), La Documentation française http://www.ladocumentationfrançaise.fr/ezexalead/search?SearchText=vouillot&cat%5BGroupeThematique%5D=&n=slDocFrançaise
- Discriminations et inégalités à l'école. Dossier de veille de l'Institut français d'éducation http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/90-fevrier-2014.pdf

Personne-ressource

Julie VIARD

Mission académique pour l'éducation prioritaire.

julie.viard@ac-paris.fr

maep.carep@ac-paris.fr

1.44.62.39.95



Les écoles et collèges des réseaux de l'éducation prioritaire sont particulièrement engagés sur les thématiques de la lutte contre les discriminations et de l'égalité filles-garçons. Avec l'appui des coordonnateurs de ces réseaux, nous avons recensés quelques-unes des actions conduites par les équipes en 2013-2014. Si vous souhaitez davantage d'informations sur la mise en œuvre de ces projets, vous pouvez les contacter.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1 399915/I-education-prioritaire-a-paris?cid=p1 368998

FILLES-GARCONS

RESEAU MENDES FRANCE

Coordonnatrice: Geneviève AUBERT

Égalité filles-garçons

Intervention en classe entière et 4 interventions en demi-groupe sur une classe de 5e : diffusion

d'une vidéo, débats, travail sur l'image

Partenaire: Association Pour qu'elle revienne

Rapports filles-garçons Action de théâtre forum

Partenaire: association Naje

RESEAU PERRIN

Coordonnatrice: Marie-Charlotte CLOT

Lire égaux

Lire un certain nombre d'albums puis créer une histoire. Écriture collective d'un texte sur l'égalité fille-garçon, en partenariat avec les éditions « Les talents hauts » (action inter-académique).

CE1 de l'école Mouraud

Espace ludique

Mise en place d'un espace ludique afin d'améliorer le climat scolaire, la lutte contre la violence, les relations filles-garçons dans les jeux.

En partenariat avec la DASCO

RESEAU MELIES

Coordonnatrice: Claire BRIET

Jouets-Vous?

L'action est un atelier photo/vidéo contre le sexisme. Il vise à déconstruire avec les élèves de collèges/lycées les représentations sexistes et stéréotypées à partir des jouets.

Durant 10 séances, les élèves travaillent sur leurs représentations et apprennent à repérer si les jouets peuvent influencer leurs choix professionnels, la répartition des tâches ménagères, leurs choix de pratiques sportives, la violence. Pour clôturer les séances, ils devront proposer des solutions pour plus d'égalité en créant des petits clips vidéo ou produire des photos pour promouvoir l'égalité filles/garçons dès l'enfance. Des projections-débats seront organisées.

Niveaux: 4ème - 5ème

Partenaire: association Libre Terre Des Femmes

RESEAU CÉSAIRE

Coordonnateur: Jean-Pierre FOURNIER

Formation des enseignants, dans le cadre d'une formation d'initiative locale, à l'impact de la discrimination à l'encontre des filles dans le domaine de l'orientation avec l'intervention de Françoise Vouillot.

RESEAU GALOIS

Coordonnatrice: Mélanie MILET

Bien-être et citoyenneté filles garçons

Projection de films avec l'association du collège pour les classes de 4ème

Partenaires: diverses associations

RESEAU MAYER

Coordonnatrice: Claire BRIET

Mixité à l'école

Réflexion sur les pratiques enseignantes afin de ne pas véhiculer de clichés sexistes. Mise en place de débats, d'échanges à partir d'albums. Ateliers de danse à deux en EPS et observation de situations de cour avec les élèves (photos prises par les enseignant-e-s des jeux de cour)

École Charles Hermite, cycles : 2 et 3

RESEAU UTRILLO

Coordonnatrice: Christine SOMBRUN

Lire éaaux.

Lire un certain nombre d'albums puis créer une histoire. Écriture collective d'un texte sur l'égalité fille-garçon, en partenariat avec les éditions « Les talents hauts » (action inter-académique). Classes du CP au CM.

Tous différents Tous égaux

Projet annuel d'école maternelle

Maternelle

RESEAUX DOISNEAU-BESSON

Coordonnatrice: Sylvie Petit

Lutte contre le sexisme et les discriminations garçons/filles

Partenaire: association Je tu il

Images de la Femme

Représentations et préjugés : analyse critique des contenus stéréotypés des médias.

Partenaire: association Pour qu'elle revienne

Faire évoluer les représentations dans les relations garçons/filles à l'école élémentaire

École des Amandiers

Partenaire: Centre ressources citoyenneté - Mairie de Paris

Forum d'initiatives locales « Femmes en Actions »

Forum d'animation des Amandiers à destination des habitants, établissements scolaires, conseils de quartiers

Partenaires: associations D'égal à égale, Femmes solidaires quartiers du monde.

HANDICAP

RESEAU MENDES FRANCE

Coordonnatrice : Geneviève AUBERT

Connaître différentes formes de handicap.

Interventions sur la langue des signes, le braille.

Partenaires: Bibliothèque de la Cité des sciences - Cellule accessibilité

Le handicap sous toutes ses formes

Intervention d'une journée avec ateliers : basket en fauteuil, langue des signes, cécité.

Partenaire: association CAPSAAA (Cap Sports Arts Aventures Amitiés)

RESEAUX DOISNEAU-BESSON

Coordonnatrice: Sylvie PETIT

Le handicap sous toutes ses formes

Intervention d'une journée avec ateliers : basket en fauteuil, langue des signes, cécité.

Partenaire: association CAPSAAA (Cap Sports Arts Aventures Amitiés)

HOMOPHOBIE

RESEAU BUDE

Coordonnatrice: Haud GUIGNOLET-LANCIEN

Construire son identité en tant que fille ou que garçon

Projet inter-degré 4ème du collège et classes de CM2 de Romainville B: visite de l'exposition « Parcours contre l'homophobie », lecture de livres et projection de films abordant le thème de l'orientation sexuelle « Les garçons et Guillaume à table » ? Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon, Jérôme, par cœur, Tomboy, Billy Elliot. Rédaction d'un projet de loi sur le droit aux activités sportives pour tout enfant (éducation à la santé, sur le thème primordiale pour eux d'être bien dans son corps pour être bien dans sa tête). Échanges entre classe pour préparer l'exposition ayant pour thème l'orientation sexuelle.

Partenaire: associations Contact, SOS homophobie.

RESEAU UTRILLO

Coordonnatrice: Christine SOMBRUN

Lutte contre l'homophobie.

Intervention de l'association, une heure par classe pour les 4èmes et 3èmes du collège.

Partenaire: association SOS homophobie

RACISME

RESEAU MICHELET

Coordonnatrice: Corinne DIALLO

Toussaint Louverture.

Des élèves de 4ème rencontrent des historiens qu'ils interviewent, visionnent des documentaires sur le personnage et la traite négrière. Ils réalisent pour finir des exposés par groupe de 3 ou 4. En parallèle, ils sont initiés à la Capoeira dans le cours d'EPS avec des explications sur l'histoire de la Capoeira. En fin de projet, les exposés retravaillés professionnellement sont exposés au centre Curial.

Partenaires: Associations Le regard de l'autre, Capoeira Viola, bibliothèque Rabier.

RESEAUX DOISNEAU-BESSON

Coordonnatrice: Sylvie Petit

Respecter les différences à travers l'Art et la culture

Éducation au dialogue interculturel et lutte contre les stéréotypes.

Partenaire: association Mémoire de l'Avenir.

RESEAUX DOISNEAU-BESSON

Coordonnatrice: Sylvie Petit

Ateliers philosophiques

Mettre en débat racisme et intolérances, fractures culturelles et religieuses, prévenir les pratiques discriminatoires.

VIVRE ENSEMBLE

RESEAU MELIES

Coordonnatrice: Claire BRIET

Semaine pour l'égalité

Des débats/discussions pendant les heures de vie de classe, des ateliers autour du vivre ensemble, des ateliers en temps scolaire ou périscolaire (sur des thèmes variés : égalité filles/garçons, identité, non-violence,...), des projections de films, temps de jeux.

Une restitution du travail autour du harcèlement et temps convivial avec les familles.

Pour les 5^{ème} et 4^{ème}

Partenaires: EDL 19^{ème} - quartier Flandre, associations Korhom, Libre terre des femmes, APSV, Jwah et le Centre social CAF,

RESEAU BUDE

Coordonnatrice: Haud GUIGNOLET-LANCIEN

Une journée de la paix

Différents ateliers sont organisés tout au long de la journée durant laquelle interviennent différentes associations de lutte contre les discriminations : quizz, film-débats, jeux d'expérience, langage, stands d'information, reportages....

Partenaires: Associations 1000 Visages, Babel, Concordia, Dulala, Espace 19, Feu vert, Junior association, Korhom, SOS Homophobie, "Bien Dit", Citoyenneté C Possible et Accueil Pelleport, Action Collégien, Antenne Jeunes Solidarité, Centre d'animation PDF.

RESEAU DELAUNAY

Coordonnateur: Jean-Pierre FOURNIER

Concours de SLAM

Partenaire : Délégation à la politique de la ville et l'intégration – Ville de Paris **Lutter contre les coupures communautaires rencontres entre collégiens** Partenaires : ville de Paris, autres établissements de l'arrondissement